Rapport de gestion 2021
Nest Fondation collective

nest

Caisse de pensions écologique et éthique

Jeannette Leuch
Présidente du Conseil de fondation

Thorsten Buchert
Directeur

Éditorial

En 2021 également, la pandémie de Covid-19 a dominé notre quotidien de même que l'information. Toutefois, les marchés des actions en Suisse et dans les pays industrialisés ont clôturé sur une croissance à deux chiffres grâce à une politique monétaire expensive et des incitations fiscales. La hausse des prix de l'énergie et des matières premières, des difficultés de livraison et des coûts salariaux en hausse constante ont eu des répercussions. L'inflation et les taux d'intérêt ont progressé, pesant sur l'évolution de valeur des obligations. Malgré la situation instable à la fin de l'année, Nest Fondation collective a enregistré le meilleur résultat annuel de son histoire. Le rendement de 11,38 % dépasse de plus de 3 % l'indice UBS des caisses de pension.

Ce rendement réjouissant a permis de rémunérer les avoirs de vieillesse à 4,5 %. Tout comme le faisait la fourmi de la fable, les provisions pour les taux de conversion toujours encore trop élevés ont été augmentée. La réserve de fluctuation de valeurs a été renforcée de plus de CHF 200 millions. Elle s'établit désormais à CHF 536 millions. Conformément à la recommandation de l'expert en caisses de pension, le taux d'évaluation pour le capital de prévoyance des bénéficiaires de rente a été abaissé à 1,5 %. Le degré de couverture a progressé à 116,3 %, soit 5 % de plus que fin 2020.

Fait réjouissant, l'Assemblée des délégué-e-s s'est à nouveau tenue en présentiel. Elle permet au Conseil de fondation de recueillir les opinions des entreprises affiliées. Elle sert aussi de réunion d'information et d'échange. En 2021, elle était axée sur le règlement intérieur élargi, le nouveau concept de développement durable et les perspectives stratégiques. Le règlement intérieur a été complété par des dispositions relatives aux élections, en particulier dans la perspective de l'année 2022. S'agissant du nouveau concept de développement durable, Nest s'est engagée par ailleurs à respecter les principes du développement durable outre dans les placements également pour le mandat de prévoyance et l'exploitation.

Pouvoir assurer une prévoyance stable et verser de bonnes rentes est l'objectif suprême de Nest. Il faut un bon équilibre financier pour le réaliser. Pour 2021 à nouveau, il est apparu clairement que le développement durable et la rentabilité sont totalement compatibles. Dans cet esprit, nous resterons fidèles à notre principe: une orientation à 100 % vers la durabilité et la stabilité financière.

01 **Rapport de gestion 2021**

Éditorial 3
Chiffres-clés 5
Portrait 6
Administration 7

02 **Rétrospective 2021**

Rétrospective et perspectives 8
Placements 10
Rapport sur la durabilité 14

03 **Comptes annuels 2021**

Rapport de l'organe de révision 20
Bilan 23
Compte d'exploitation 24
Annexe aux comptes annuels 26

1. **Bases et organisation** 26
2. **Personnes assurées actives et bénéficiaires de rente** 27
3. **Nature de l'application du but** 28
4. **Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence** 29
5. **Risques actuariels/couverture des risques/ degré de couverture** 30
6. **Explications relatives aux placements et au résultat net des placements** 32
7. **Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation** 40
8. **Exigences de l'autorité de surveillance** 41
9. **Événements postérieurs à la date du bilan** 41

Personnes assurées

26 176

Entreprises affiliées

3 770

Degré de couverture

116,3 pour cent

Total du bilan

CHF 3,96 mia.

Rémunération

4,50 pour cent

Taux d'intérêt technique

1,50 pour cent

Frais totaux de gestion de la fortune

0,57 pour cent

Performance nette sur placements

11,38 pour cent

Le développement de Nest Fondation collective le démontre: une stratégie d'investissement à caractère écologique, éthique et social est conciliable avec réussite économique et bonne gestion d'entreprise.

Nest Fondation collective a été fondée en 1983, juste avant l'introduction de l'obligation légale de la prévoyance professionnelle. Les fondatrices, des petites et moyennes entreprises autonomes, étaient convaincues que les énormes sommes d'argent du deuxième pilier, destinées à être investies dans le marché des capitaux, ne feraient que renforcer la logique de ce dernier dans la poursuite d'objectifs purement économiques, sans tenir compte des êtres humains et de l'environnement.

À ceci, les fondatrices ont opposé une politique d'investissement écologique, éthique et sociale. Après presque quarante ans, le slogan «Nest, la caisse de pensions écologique et éthique» garde toute son actualité et reste notre focus. Il manifeste notre position et exprime notre engagement à proposer aux personnes assurées des produits et des services qui respectent nos principes et que nous pouvons assumer.

Le Conseil de fondation et la direction ont remanié la vision de Nest en 2020.

Vision de Nest

1. Notre mandat: une prévoyance professionnelle sûre et durable

- Rentes optimales et prestations complémentaires supérieures à la moyenne pour les personnes assurées.
- Partenaire fiable et digne de confiance pour les PME suisses.
- Activité de placement éprouvée et fructueuse depuis des années.

2. N° 1 en matière de durabilité

- Pionnière des placements durables et socialement acceptables depuis 1983, un engagement garanti à l'avenir aussi.
- Le développement durable doit apporter une valeur ajoutée à nos assuré-e-s comme à la société.
- Durabilité globale non seulement dans les placements, mais aussi au sein de l'entreprise et dans la prévoyance.
- «Best Governance»: transparence, haut niveau de compétences et de professionnalisme au sein de la direction et de l'entreprise comme dans tous les organes.
- Notation rigoureuse du développement durable.
- Une durabilité stricte a pour but de contribuer à une meilleure qualité de vie dans le monde. Il convient de promouvoir le changement structurel en faveur d'une économie et d'une société durables.

3. Au service des personnes assurées et des entreprises affiliées

- Nest est une fondation collective indépendante, et chaque franc reste dans le circuit de la prévoyance.
- Nous figurons parmi les 10 premières fondations collectives et opérons partout en Suisse.
- Nous cultivons une approche coopérative, la solidarité et la codécision lors de l'Assemblée des délégué-e-s.
- Nos plans de prévoyance flexibles aux composants modulaires sont adaptés aux PME.
- Grâce au case management et à un traitement professionnel des cas de prestations, nous favorisons le maintien en activité et la réinsertion professionnelle.

4. Innovante et performante

- Innovation par la flexibilité et la numérisation, en collaboration avec les clients.
- Bonne performance en relation avec le développement durable.
- Savoir-faire des expert-e-s et partenaires éprouvés.
- Crédibilité et indépendance: cohérence interne et externe – goût du succès commun!

UNPRI
Nest est la première fondation collective de Suisse à avoir signé les directives internationales des Nations Unies en faveur d'une politique de placement responsable (UNPRI – United Nations Principles for Responsible Investment).

Administration

La direction est désignée par le Conseil de fondation. Elle est responsable des activités opérationnelles. L'administration se compose des secteurs suivants.

Direction

Thorsten Buchert
Président de la direction
Christine Holstein
Membre de la direction
Dr Diego Liechti
Membre de la direction

Conseil à la clientèle

Stephan D. Sonderegger
Denis Berisha
Patricio Fernández
(à partir du 1.10.2021)
Dario Gmür
Erwin Nicoletti
Ruth Schneider
Daniel Spycher
Iris von Aarburg
Barbara Zellweger (Retraites)

Comptabilité de la Fondation

Noëmi Zanabria-Blatter
Monika Sierra Canó
Mirella Vignoni

Placements

Dr Diego Liechti
Ulla Enne
Raphael Pepe
Matthias Schmid

Immobilier

Mario Schnyder
Laura Feldmann
Yves Portenier

Prévoyance/Distribution/ Suisse romande

Christine Holstein
Silvia Crotti
Valdrin Pacuku
Fata Redzic
Daniela Strickler
Oliver von Atzigen
Marcel Willi
Caroline Schum
(responsable pour la Suisse romande)
Estelle Rosa (Suisse romande, à partir du 16.5.2022)

Communication/Finances/ Services internes

Gabriela Portmann
Madeleine Kuoni (téléphone/réception)
Christian Nagler (téléphone/réception)

Informatique

Georges Bucher
Silvan Rutz

Mathématiques

Dr Yiqun Gu

Service juridique

Sabine Spross (à partir du 1.12.2021)

Contrôle des risques

Fata Redzic

Apprenti

Manal Kalash (à partir du 17.8.2021)

État: juin 2022

Thèmes des organes et de l'administration

Nest est à même de présenter le meilleur résultat de son histoire. La Fondation a évolué positivement et s'est développée. La fortune sous gestion dépasse le seuil des 4 milliards de francs. Elle est investie sur mandats de 3770 entreprises qui recensent 26 176 assuré-e-s. Suite à la performance largement supérieure à la moyenne de 11,38 % par rapport au benchmark, le résultat net des placements se monte à quelque CHF 373 millions.

Nouvelles affiliations
En 2021, l'effectif de Nest a augmenté de 153 entreprises et de 1301 personnes assurées. Cela représente une progression de 5,2% et correspond à notre stratégie de croissance qualitative. Nest se positionne ainsi parmi les fondations collectives les plus importantes de Suisse. Les nouvelles affiliations répondent à une sélection stricte, et la structure d'âge tout comme la solidité des entreprises sont des priorités.

Concept de développement durable
Dès sa création en 1983, Nest s'est dotée d'un profil clair en matière de durabilité. De fait, Nest se considère comme une pionnière de l'investissement durable. En effet, nous avons toujours eu une approche durable globale et voulons conserver notre position de leader dans ce domaine à l'avenir. Notre vision de la durabilité se fonde sur le rapport Brundtland de l'ONU, à savoir que le développement durable ne compromet pas la capacité des générations futures à satisfaire leurs besoins. Nest en a retiré 15 principes pour agir en faveur du développement durable. Outre la durabilité dans les placements, ces principes concernent la durabilité appliquée au mandat de prévoyance et à l'entreprise. Nous aspirons ainsi à agir selon ces 15 principes dans tous les secteurs commerciaux et à apporter des informations dans ce contexte. Nest considère le développement durable comme un élément intégral du processus de placement et en a ancré les principes et les critères d'exclusion au plus haut niveau dans le règlement de placement. Nous sommes certains que notre approche et notre compréhension du développement durable apporteront sur le long terme une valeur financière et immatérielle pour les assuré-e-s et la société. Nous travaillons donc sans cesse à ce que l'approche du développement durable soit implémentée et développée dans toutes les catégories de placements.

Assemblée des délégué-e-s
En 2020, l'Assemblée des délégué-e-s a eu lieu uniquement en ligne en raison de la pandémie de coronavirus. En 2021, les délégué-e-s se sont à nouveau réunis au Volkshaus de Zurich. Outre la présentation de notre concept de durabilité rédigé dans le cadre d'une collaboration entre le Conseil de fondation, la Commission de placement et l'administration, les délégué-e-s ont reçu des informations sur le bilan 2020 et la situation actuelle de la Fondation. Les délégué-e-s ont également élu Jacqueline Henn qui prend la relève de Mauro Vignali au Conseil de fondation. Le vote consultatif sur le règlement intérieur a montré que la limite d'âge de 68 ans pour l'éligibilité de nouveaux candidats au Conseil de fondation est considérée comme trop élevée. Le Conseil de fondation a suivi ce vote et a abaissé la limite d'âge à 64 ans. Une rétrospective et des perspectives pour les activités et l'orientation stratégique de la Fondation ainsi qu'un exposé sur les mégatendances de l'avenir ont complété l'Assemblée des délégué-e-s.

Charte
Le développement durable n'est pas le seul élément de notre charte. Nous plaçons la collaboration avec les entreprises affiliées et les personnes assurées au premier plan également. Notre mandat est au cœur de notre charte: garantir une prévoyance professionnelle sûre et durable pour les PME suisses.

Depuis la création de Nest, nous accordons de l'importance à des placements durables, à la codécision et à la qualité du service. Nos prestations de base progressistes avantagent les personnes assurées par rapport au minimum légal prescrit. Nous ne proposons que des produits et des prestations dont nous sommes totalement convaincus. Notre politique de placement repose sur des placements propres, une performance à long terme et la sécurité. Nous investissons vos fonds de prévoyance selon des directives écologiques et éthiques claires.

Vous trouverez les détails de notre charte sur https://www.nest-info.ch/fr/ueber-uns/unsere-werte/

Règlement intérieur, règlement électoral
En 2022, lors de l'Assemblée des délégué-e-s, l'ensemble des membres du Conseil de fondation devra

être élu. Le Conseil de fondation a saisi cette occasion de réviser totalement le règlement électoral qui fait partie du règlement intérieur. Outre les conditions actuelles permettant d'être élu-e au Conseil de fondation, par exemple la bonne réputation, l'intégrité personnelle nécessaire, la disposition à se former et à se perfectionner ainsi que l'affirmation que le temps nécessaire pourra être mis à disposition, d'autres conditions ont été intégrées au règlement électoral. Les représentant-e-s des employé-e-s doivent ainsi impérativement être assuré-e-s chez Nest. Sont admis-es à se présenter à l'élection comme représentant-e-s des employeurs, outre les assuré-e-s chez Nest, également les propriétaires d'entreprises affiliées. Par ailleurs, un âge maximum de 64 ans a été fixé. Une liste de successeurs est tenue pour les cas de départ anticipé du Conseil de fondation.

Rémunération
En 2021, les avoirs de vieillesse ont été rémunérés à 4,5 %. Le Conseil de fondation en a décidé ainsi au vu de l'évolution positive des affaires. En particulier de février à août, les marchés financiers ont évolué de manière très réjouissante et le rendement de Nest est à nouveau supérieur à celui de l'indice de référence.

En revanche, le taux d'intérêt technique est réduit d'un quart de point à 1,5 %. Le taux d'intérêt technique n'influe pas directement sur les rentes. Il montre uniquement les attentes pour l'évolution future des rendements. Le Conseil de fondation réagit, avec cette décision, à l'évolution toujours incertaine sur les marchés de placement. Avec ces deux adaptations, Nest garanti que la prévoyance sera assurée également pour les générations futures.

Nouvelle stratégie de placement
En liaison avec l'étude d'actif-passif demandée fin 2020, le Conseil de fondation a approuvé la nouvelle stratégie de placement au printemps 2021. Elle est entrée en vigueur au 1er juillet 2021. Les principaux changements concernent la quote-part d'actions et d'obligations qui a été légèrement réduite en faveur des placements immobiliers directs et indirects. De plus, de petits changements ont été effectués au sein des placements alternatifs. La quote-part des placements alternatifs reste toutefois inchangée. Compte tenu de ces modifications, le risque a été très légèrement réduit et le rendement prévu très légèrement augmenté. Les détails concernant nos placements peuvent être consultés sur notre site internet.

Numérisation
Comme de nombreuses entreprises de services, Nest a dû instaurer le télétravail partiel. L'une des préoccupations centrales était de préserver la proximité aux personnes assurées et aux entreprises affiliées ainsi que la qualité de leur suivi. Par chance, le portail clients «connect» était déjà en service. Avec plus de 15 900 personnes assurées et plus de 2600 entreprises connectées, une grande partie de notre clientèle utilise déjà la solution en ligne. Outre un espace de stockage des documents personnels, «connect» propose de nombreuses simulations et possibilités de calculs. Nous travaillons sans cesse à l'amélioration du portail au service de nos destinataires.

Les principes d'investissement de Nest
Les principes d'investissement de Nest reflètent nos convictions concernant les marchés des capitaux, les placements et la gestion durable des actifs. Ces convictions («Investment Beliefs») sont aussi des principes contraignants pour la mise en œuvre de la stratégie de placement.

1. La durabilité fait partie intégrante du processus d'investissement et génère une valeur financière et immatérielle à long terme, tant pour nos destinataires que pour la société.

2. L'approche durable peut être appliquée et développée dans toutes les catégories de placement. Dans ce contexte, des rapports et un suivi réguliers de la mise en œuvre de la durabilité sont nécessaires.

3. La stratégie de placement à long terme détermine en grande partie le rendement des investissements de la caisse de pensions.

4. Un processus de placement systématique et rigoureux contribue au bon résultat des investissements.

5. Les risques systématiques sont compensés par des primes de risque économiquement calculables.

6. La diversification via les différentes primes de risque, les pays et les secteurs réduit non seulement le risque, mais augmente aussi le potentiel de rendement.

7. Une gestion efficace des coûts, coûts indirects compris, augmente le rendement net à long terme.

L'année de placement 2021 chez Nest

La reprise qui a suivi la pandémie de coronavirus a eu pour conséquence des chiffres records sur les marchés des actions, ce qui a permis à Nest de réaliser le meilleur résultat de son histoire. Nest a ainsi enregistré un rendement de 11,38 %, dépassant nettement son propre indice de référence et la moyenne des caisses de pension. L'application minutieuse de sa politique de placement et de ses principes de durabilité ont également permis à Nest d'obtenir des rendements supérieurs à la moyenne des caisses de pension dans la comparaison à long terme.

Structure de la fortune (point de vue OPP2)

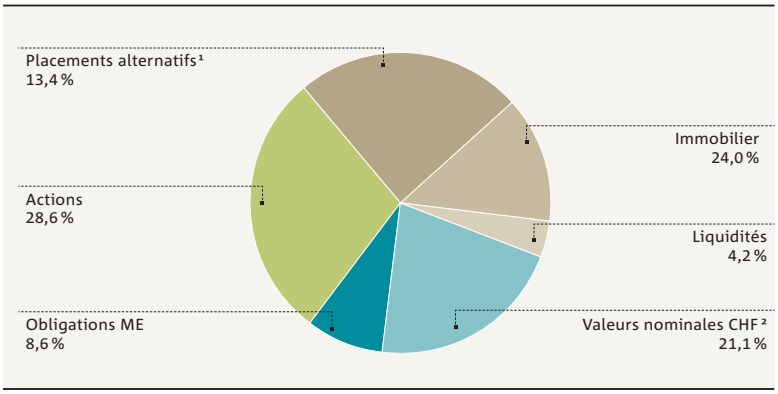

¹ Private Equity, infrastructure, Insurance Linked, Private Debt
² Obligations, hypothèques, créances

Rendement sur les 10 dernières années

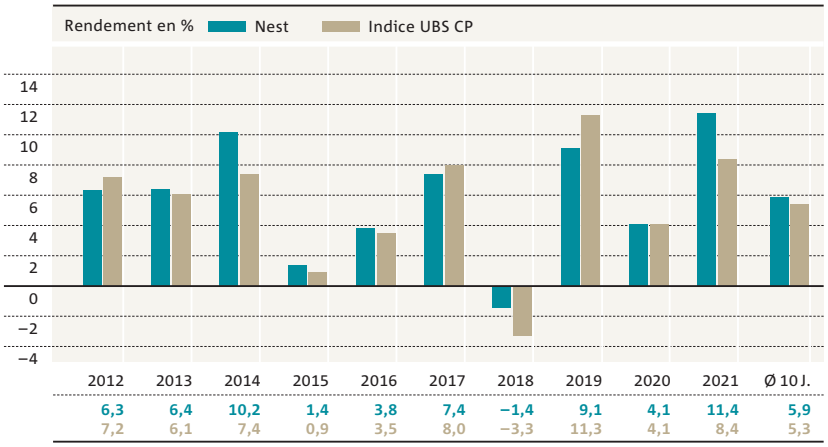

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Ø 10 J.
Nest	6,3	6,4	10,2	1,4	3,8	7,4	−1,4	9,1	4,1	11,4	5,9
Indice UBS CP	7,2	6,1	7,4	0,9	3,5	8,0	−3,3	11,3	4,1	8,4	5,3

Les marchés des actions ont connu une forte hausse de valeur du fait de la reprise suivant la pandémie de coronavirus, de la croissance des bénéfices d'entreprises et de la poursuite de la politique monétaire expansive des banques centrales. Malgré les rendements négatifs sur les marchés obligataires, Nest a enregistré une année record avec un rendement s'élevant à 11,38 %. Avec ce résultat, Nest se situe au-delà de son indice de référence (benchmark) et à un niveau bien supérieur par rapport à celui de la plupart des autres caisses de pension ou fondations collectives. C'est également ce qui ressort d'une comparaison avec l'indice UBS des caisses de pension qui a enregistré un rendement largement inférieur de 8,39 %. Dans une perspective à long terme également, c'est-à-dire au-delà de 10 ans, l'indice a été dépassé de plus d'un demi-point de pourcentage.

Ce résultat s'explique par une politique de placement systématique, en d'autres termes une stratégie de placement équilibrée, une tactique de placement réglementée, la sélection et la surveillance systématiques des gestionnaires de fortune, un contrôle des coûts rigoureux, le strict respect des principes de durabilité ainsi que la qualité de la collaboration entre la Commission de placements, le département de placements et les prestataires externes. Toutes ces conditions devraient garantir à Nest de continuer à réaliser à l'avenir un rendement supérieur à la moyenne par rapport aux autres caisses de pension et fondations collectives.

Stratégie de placement et positionnement

Le positionnement tactique de Nest, c'est-à-dire la répartition de la fortune entre les différentes catégories de placement, comme les actions ou les obligations, est proche de la stratégie, en d'autres termes des objectifs. Il y a deux raisons à cela: tout d'abord un

Stratégie et fourchettes selon les catégories de placements

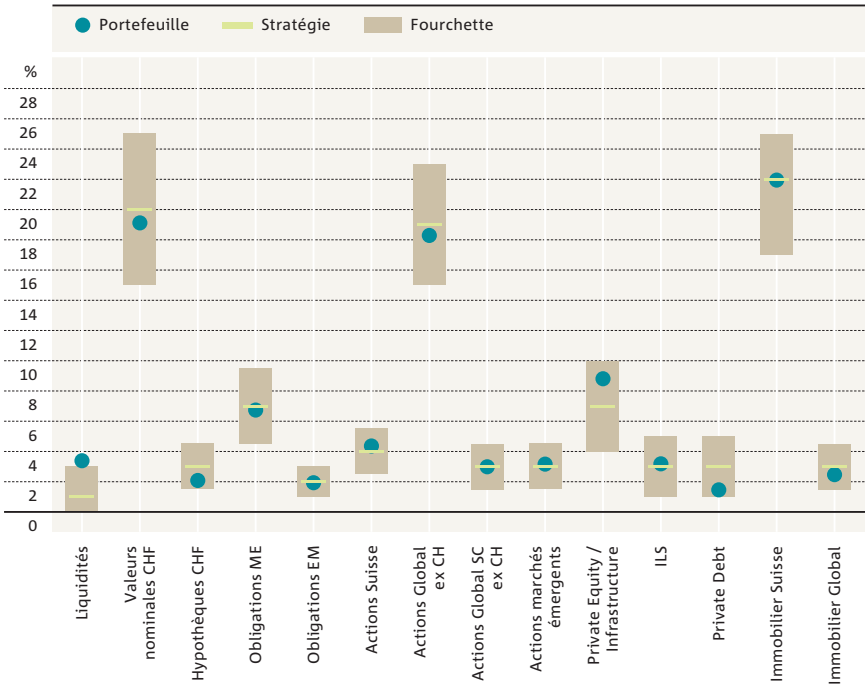

Rendements des catégories de placement 2021

(point de vue économique)

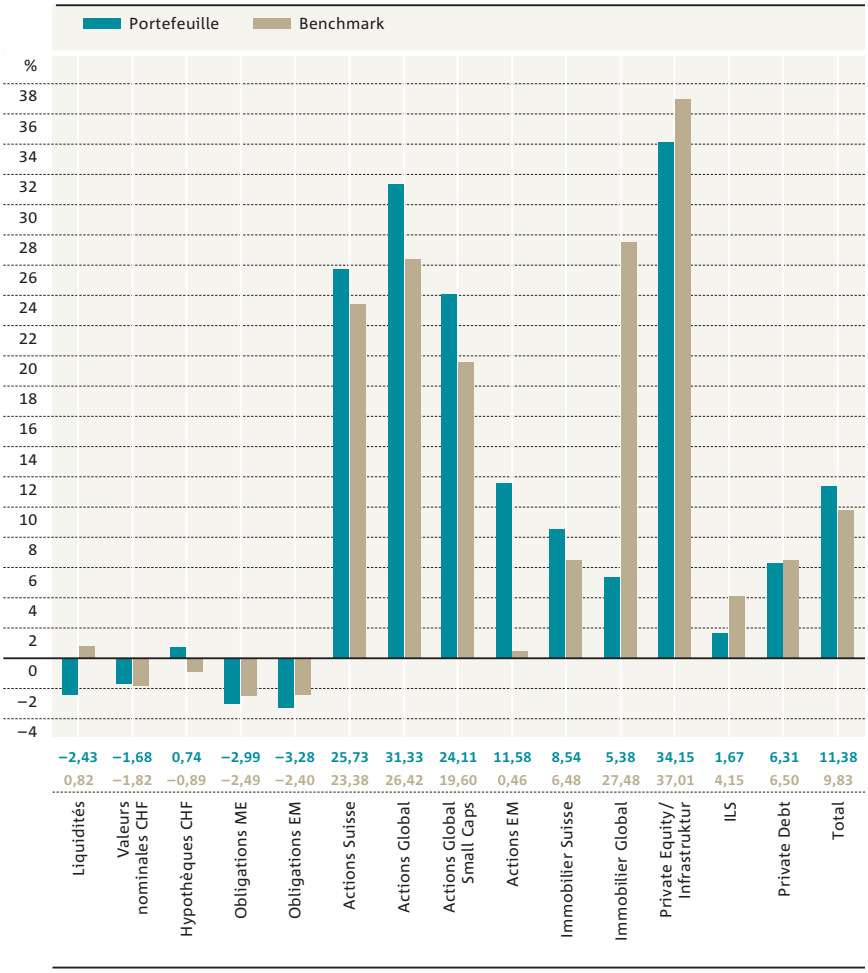

rééquilibrage fondé sur des règles a été introduit. Lorsque la marge de fluctuation est dépassée, la pondération des différentes catégories de placement est ramenée aux valeurs stratégiques. Ensuite, Nest est une caisse en expansion, ce qui signifie que les liquidités injectées sont supérieures aux rentes versées. Ces capitaux sont utilisés de façon ciblée afin de réduire les écarts par rapport à la stratégie.

Analyse de la performance

Nest a généré un rendement de 11,38 %, soit 1,55 point de pourcentage de plus que son propre indice de référence. Les bons rendements sont principalement dus aux bons résultats enregistrés dans les marchés développés (Actions Global: +26,42 %) et en Suisse (Actions Suisse: +23,38 %). Les rendements de la catégorie Private Equity et des infrastructures ont été aussi très positifs avec 37,01 %, tout comme ceux des marchés immobiliers suisse et global, avec respectivement 6,48 % et 27,48 %. En outre, les titrisations d'assurance (ILS: +4,15%) et les placements de crédit privés (Private Debt: +6,50 %) ont contribué au résultat général positif atteint par Nest. À l'inverse, les obligations CHF (−1,82 %), les obligations mondiales (Obligations ME: −2,49 %) et les obligations des pays émergents (Obligations EM: −2,40 %) ont affiché un rendement négatif. Cela s'explique principalement par les augmentations des taux. Toutes ces évolutions sont antérieures à la couverture des risques de change mise en place chez Nest de manière centralisée par un FX Overlay. Bien que la couverture des risques de change n'ait pas eu d'influence positive sur le résultat global, elle a permis de réduire les risques.

L'excédent de rendement de 1,55 point de pourcentage par rapport à l'indice de référence (benchmark) est dû principalement de la sélection judicieuse des titres par les gestionnaires de fortune dans le secteur Actions Suisse, Actions Global et Actions Pays émergents (Actions ME), mais aussi de l'immobilier géré en interne. Même s'il est difficile d'atteindre de tels excédents de rendement dans un contexte de marchés financiers compétitifs, Nest a créé les conditions essentielles pour y parvenir grâce à sa politique de placement systématique.

Structure interne des principales catégories de placement

Les valeurs nominales constituent la principale catégorie de placement avec une part proche de 30 %. Cette catégorie comprend les obligations CHF, les hypothèques CHF, les obligations en monnaies étrangères (ME) et les obligations dans les pays émergents (Obligations EM). Les obligations CHF représentent des capitaux étrangers en francs suisses sous forme de titres matérialisés. Ces derniers sont généralement émis par des débiteurs suisses. La Confédéra-

tion suisse est le principal débiteur de Nest pour ce qui est des obligations en CHF. En outre, Nest investit aussi directement (par le biais de ses propres prêts) et indirectement (par le biais d'un organisme de placements collectifs) dans des hypothèques. Les crédits directs sont principalement accordés à des particuliers pour le financement de propriété du logement à usage propre et à des coopératives d'habitation, en collaboration avec la Banque Alternative Suisse.

Comme les obligations en CHF, les obligations en monnaies étrangères constituent des emprunts sous forme matérialisée, mais émis dans une monnaie étrangère. Pour des questions de durabilité, les investissements sont moins nombreux dans les emprunts gouvernementaux et plus nombreux dans des obligations émises par des débiteurs proches de l'État et des obligations d'entreprises. Outre l'Espagne, les principaux débiteurs étaient la Banque européenne d'investissement (BEI) et la Kreditanstalt für Wiederaufbau. Les obligations EM représentent l'investissement dans un organisme de placements durable.

Les actions constituent la deuxième catégorie de placement avec une part de quelque 29 %. Les investissements incluent des actions suisses, des actions étrangères, des actions de petites entreprises internationales (Actions Global Small Caps) et des actions des pays émergents. Une grande partie des titres n'est pas éligible pour des raisons liées au développement durable. Ainsi, les investissements dans des titres tels que Nestlé ou Crédit Suisse sont exclus. Malgré certaines controverses, Roche ou UBS sont admissibles dans la perspective du développement durable en raison des nombreuses mesures prises en faveur de l'environnement et du domaine social. Elles représentent la majeure partie des actions suisses.

Le choix plus étendu parmi les actions étrangères et les actions Global Small Caps permet d'éviter de trop fortes allocations dans certains titres individuels. Tout comme les actions suisses, les actions des marchés émergents offrent moins de possibilités de sélection, d'où une pondération plus importante des titres individuels.

Le portefeuille immobilier est principalement constitué d'immeubles en Suisse (placements directs et indirects). Il est complété par des investissements immobiliers globaux effectués via des placements collectifs. La valeur de marché des objets directement détenus ainsi que des immeubles en cours de planification ou de réalisation s'élève à CHF 611,6 millions. Les immeubles se situant principalement dans le secteur résidentiel et se trouvent dans des emplacements attrayants. Leur durabilité est constamment contrôlée et améliorée. Les principales positions sont le site de Conzett-Huber à Zurich et le site Rüchling à Dietikon. La position principale des placements indirects est Logis Suisse SA, qui a pour objectif de créer

Chiffres-clés	Valeur de marché en millions de CHF	Part du volume total
Valeurs nominales	**1 161,8**	**29,7 %**
Catégories de placement		
Obligations en CHF	745,3	19,1 %
Prêts et hypothèques	79,9	2,0 %
Obligations monnaies étrangères (ME)	261,8	6,7 %
Obligations Emerging Market	74,9	1,9 %

Positions principales		Valeur de marché en millions de CHF	Part par catégorie de placement
Obligations en CHF		**745,3**	
1,500 %	Swiss Confederation Bond 2042	12,1	1,6 %
3,500 %	Swiss Confederation Bond 2033	9,9	1,3 %
4,000 %	Swiss Confederation Bond 2028	9,1	1,2 %
1,050 %	Ferring Holding S.A. 2025	7,8	1,0 %
0,500 %	Swiss Confederation Bond 2030	7,8	1,0 %
Hypothèques & prêts		**79,9**	
CSA Fonds hypothèques		51,6	63,6 %
Financements directs		28,2	35,3 %
Obligations monnaies étrangères (ME)		**261,8**	
4,200 %	Government Bonds Kingdom of Spain 2037	14,1	5,4 %
2,700 %	Government Bonds Kingdom of Spain 2048	12,3	4,7 %
4,875 %	European Investment Bank 2036	11,3	4,3 %
2,600 %	Kreditanstalt für Wiederaufbau Deutschland 2037	7,6	2,9 %
2,350 %	Goverment Bonds Kingdom of Spain 2033	7,1	2,7 %
Obligations Emerging Market			
	Sydinvest EM Sustainable Blended Fund	74,9	100 %

Chiffres-clés	Valeur de marché en millions de CHF	Part du volume total
Placements alternatifs	**524,4**	**13,4 %**
Catégories de placement		
Private Equity et Infrastructure	342,7	8,8 %
Insurance Linked Securities	123,9	3,2 %
Private Debt	57,7	1,5 %

Positions principales	Valeur de marché en millions de CHF	Part par catégorie de placement
Private Equity	**342,7**	
Chargepoint	23,7	6,9 %
PKRück AG	18,7	5,4 %
ResponsAbility Participations AG	14,1	4,1 %
Generation Climate Solutions Fund II	13,9	4,1 %
PG Direct Investments 2016	11,1	3,2 %
Autres placements alternatifs	**181,6**	
ILS LGT Soglio Fund	26,5	14,6 %
ILS Schroder All-ILS Fund Ltd.	23,2	12,8 %
ILS Leadenhall Life Fund	18,7	10,3 %
ILS Elementum Rothenthurm Fund LTD	14,2	7,8 %
Private Debt Greywolf CLO Mezzanine	11,2	6,2 %

Chiffres-clés	Valeur de marché en millions de CHF	Part du volume total
Actions	**1 119,0**	**28,6 %**
Catégories de placement		
Actions Suisse	168,9	4,3 %
Actions Global (ex Suisse)	710,1	18,2 %
Aktien Global SC (ex Suisse)	117,4	3,0 %
Actions Emerging Markets	122,5	3,1 %
Positions principales	Valeur de marché en millions de CHF	Part par catégorie de placement
Actions Suisse	**168,9**	
Roche	32,2	19,1 %
Sika	9,9	5,8 %
ABB	8,7	5,2 %
UBS Group	7,6	4,5 %
Lindt & Sprüngli	6,9	4,1 %
Actions Global (ex Suisse)	**710,1**	
Procters & Gamble	12,2	1,7 %
Accenture	12,0	1,7 %
Cisco Systems	11,8	1,7 %
Schneider Electrics	11,7	1,6 %
Prologis	11,5	1,6 %
Actions Emerging Markets	**122,5**	
Taiwan Semiconductor Manufacturing	7,1	5,8 %
Tencent Holdings	4,3	3,5 %
Infosys	2,0	1,6 %
Samsung Electro-Mechanis	1,4	1,1 %
America Movil	1,2	1,0 %

Chiffres-clés	Valeur de marché en millions de CHF	Part du volume total
Immobilier	**938,2**	**24,0 %**
Catégories de placement		
Immobilier Suisse	841,8	21,5 %
dont direct	611,6	15,6 %
dont indirect	230,2	5,9 %
Immobilier Étranger (indirect)	96,4	2,5 %
Positions principales	Valeur de marché en millions de CHF	Part par catégorie de placement
Suisse direct	**611,6**	
Conzett-Huber-Areal Zürich	57,1	6,8 %
Rüchlig-Areal Dietikon	51,4	6,1 %
Riedt Regensdorf	48,7	5,8 %
Aemet Birmensdorf	45,4	5,4 %
Ceres Living Pratteln	43,7	5,2%
Suisse indirect	**230,2**	
Logis Suisse AG	38,1	4,5 %
UBS Property «Sima»	27,6	3,3 %
Patrimonium Swiss Real Estate Fund	17,0	2,0 %
FIR Fonds Immobilier Romand	12,5	1,5 %
Realstone	11,0	1,3 %
Étranger (indirect)	**96,4**	
AFIAA Global Fund	49,1	51,0 %
CS Real Estate Fund International	47,3	49,0 %

des zones résidentielles équitables. Les placements indirects restants sont gérés en dehors de Nest.

Les placements alternatifs sont exposés à des risques de liquidité et de valorisation supérieurs à ceux des placements traditionnels. Leurs avantages sont une large diversification et l'accès à de nouvelles sources de rendement. Les investissements sont principalement réalisés sous forme collective et sont subdivisés en «Private Equity» et «Divers». Le «Private Equity» est investi dans des sociétés non cotées en bourse. Les placements «Divers» concernent les titres assurantiels (Insurance Linked Securities), la «Dette privée» et l'«Infrastructure». Les titres assurantiels sont des titres émis par de grandes assurances qui permettent de transférer des risques majeurs (p. ex ouragans) à des investisseurs en échange d'une prime de risque. Ils génèrent donc des rendements plus élevés lorsque les sinistres sont peu nombreux. Les placements «Dette privée» sont constitués de crédits privés non titrisés accordés à des entreprises, tandis que les placements «Infrastructure» portent essentiellement sur des projets et des sociétés dans le domaine de l'énergie renouvelable et de l'efficience énergétique. La focalisation dans le domaine de l'infrastructure s'explique par les règles strictes concernant le développement durable, qui excluent notamment les investissements dans les autoroutes ou les aéroports. Pour une meilleure diversification, les investissements incluent ici également des placements «Timber», c'est-à-dire forestiers.

Conclusion

Malgré, ou même grâce à son approche stricte et autonome de la durabilité et des restrictions qui y sont associées, Nest réalise un rendement conforme au marché, mais influe également positivement sur la durabilité de l'économie. Le rendement sur les dix dernières années s'établit à 5,87 %, ce qui est nettement supérieur à la moyenne des caisses de pension suisses. Il faut toutefois s'attendre pour quelques années à des écarts de rendement légèrement plus importants par rapport à la majorité des caisses de pension. Nest se distingue des autres fondations collectives non seulement par le bon rendement de ses placements, mais aussi par son approche globale et restrictive du développement durable.

Rapports sur la durabilité

Notre société se trouve face à des défis majeurs, y compris concernant notre planète. L'ONU a défini 17 objectifs de développement durable (ODD) également appelés Sustainable Development Goals, indispensables à la préservation de la planète. Les investisseurs institutionnels que sont, entre autres, les caisses de pension doivent contribuer à atteindre ces objectifs à l'horizon 2030. Les placements de Nest y participent dans une mesure supérieure à la moyenne.

En tête pour les placements durables, et pas seulement en Suisse

En tant que pionnière de l'investissement durable parmi les institutions de prévoyance suisses, Nest possède 40 ans d'expérience dans ce domaine. Qu'en est-il de la durabilité chez Nest et en quoi celle-ci se distingue-t-elle des autres caisses de pension qui investissent elles aussi dans le développement durable? Se pose en outre la question de savoir comment les investisseurs institutionnels doivent concrétiser au mieux la durabilité dans leur portefeuille de placements: par des exclusions ou par le dialogue avec les entreprises? Notre longue expérience nous incite à opter pour une combinaison de ces deux approches.

L'approche de Nest: une combinaison de sélection et d'engagement

Depuis sa création, Nest pratique une sélection rigoureuse des investissements éventuels afin de définir son univers de placement. Elle a en effet pour objectif de favoriser un développement durable de l'économie et de la société grâce à ses placements. Nest se distingue des autres investisseurs durables par son approche «best-in-service» et la délimitation stricte entre durabilité et gestion de fortune. Contrairement à la méthode «best-in-class», l'approche «best-in-service» compare les entreprises dans des secteurs de services plus étendus, qui s'appuient sur les besoins de la société.

Ainsi, dans le secteur des transports, les compagnies aériennes sont par exemple comparées à des constructeurs automobiles, des transports publics, etc. Il ressort de cette comparaison qu'aucune compagnie aérienne n'est éligible aux investissements. La durabilité indépendante écarte tout conflit d'intérêts dans la gestion de fortune. Contrairement aux portefeuilles durables typiques, il n'y a ainsi aucune position dans des entreprises non durables. La sélection fondée sur la durabilité est donc très stricte, et seuls 40 % du marché mondial des actions sont éligibles pour Nest. Les gestionnaires de fortune doivent ensuite choisir les positions du portefeuille dans cet univers.

Parallèlement à cette approche sélective, Nest entretient également un dialogue avec la direction des entreprises, que l'on appelle «engagement». Nest poursuit ainsi deux objectifs. D'une part, elle peut exercer une pression sur les entreprises impliquées dans des activités controversées. Pour des investisseurs responsables, la recherche du dialogue constitue une évidence afin d'encourager la durabilité dans les entreprises. D'autre part, cet engagement vise aussi à étendre l'univers de placement compatible avec Nest. L'engagement représente donc un complément idéal à notre méthode de sélection. Nest a en effet la possibilité unique d'observer les conséquences de l'engagement dans le portefeuille. L'engagement dans les actions suisses repose par exemple sur les données de l'analyse de durabilité, qui intègre aussi les controverses.

Sur les marchés privés, les engagements sont au moins aussi pertinents, car l'investissement dans des catégories de placement telles que le private equity et les infrastructures s'étend souvent sur de nombreuses années. Les gestionnaires de fortune sont alors sensibilisés au développement durable. Nest a délibérément sélectionné des gestionnaires qui influent sur les entreprises du portefeuille afin d'améliorer leur performance en matière de développement durable. Soulignons le fait que Nest examine chaque année les activités controversées des entreprises en portefeuille, ceci afin de pouvoir enclencher des processus d'engagement avec les gestionnaires de fortune concernés en cas d'incidents graves.

Les objectifs de développement durable de l'ONU – Agenda 2030

Afin d'aborder les défis urgents auxquels l'humanité doit aujourd'hui faire face, l'ONU a défini en 2015 dans son Agenda 2030 17 objectifs de développement durable (ODD) appelés également «Sustainable Deve-

UN Sustainable Development Goals

Parts de chiffre d'affaires constitutives (mio. USD) du portefeuille Nest Actions au 31.12.2021

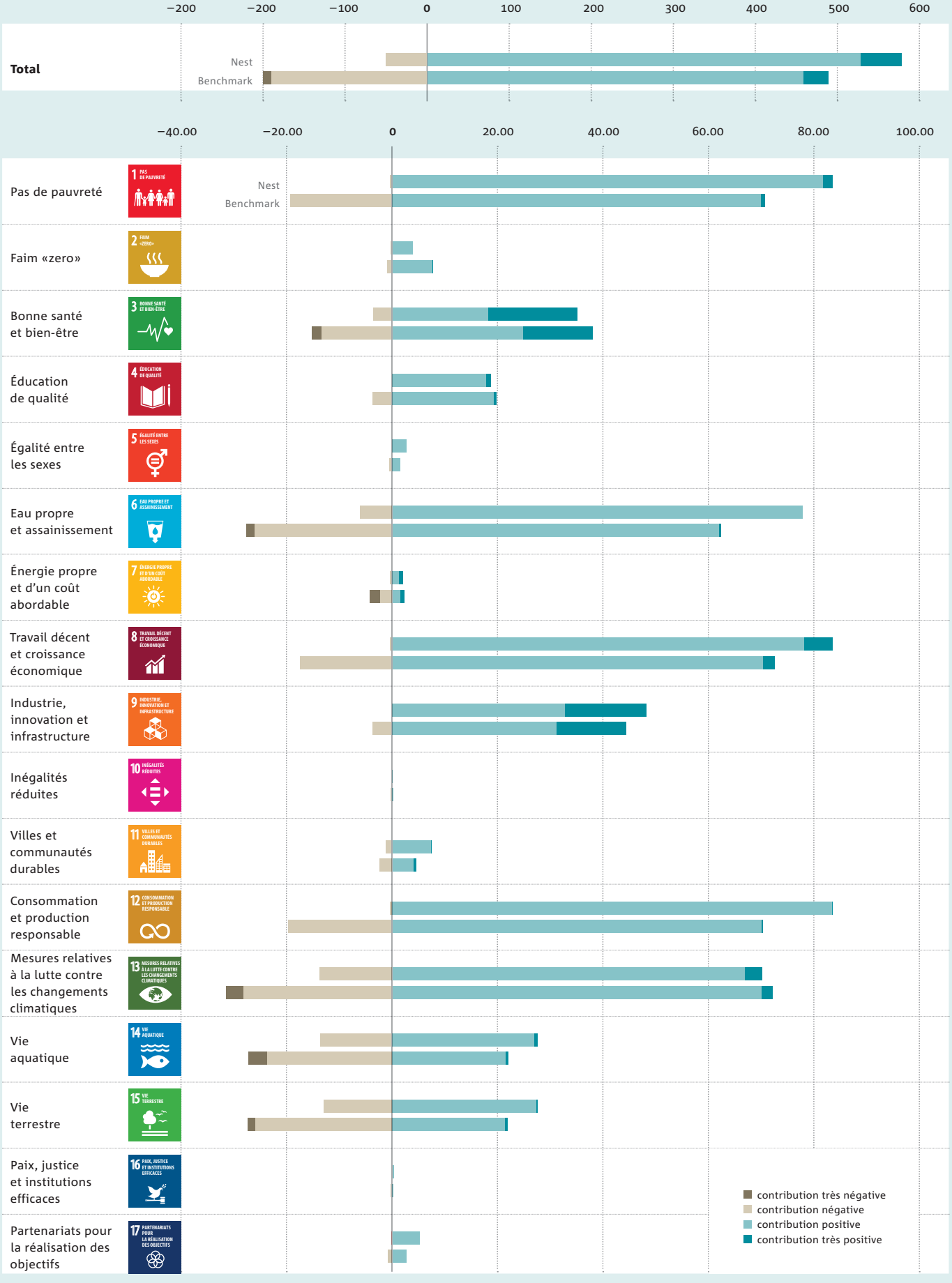

Inrate a analysé avec quelles activités les entreprises génèrent quelles parts du chiffre d'affaires. Ces parts de chiffre d'affaires sont affectées à un ou plusieurs SDG en tenant compte des impacts positifs ou négatifs. Pour des informations détaillées, consultez www.nest-info.ch/fileadmin/userdaten/bilder/04_nachhaltigkeit/nachhaltigkeitsreporting/Inrate_Factsheet_Nest_SDG_DM_f.pdf

lopment Goals». En leur qualité de gestionnaires d'une grande partie du patrimoine international, les investisseurs institutionnels se doivent de contribuer à atteindre ces objectifs.

Benchmarking Nest – comment l'approche de Nest est-elle capable de thèmes de durabilité convaincante ?

C'est la raison pour laquelle les objectifs de développement durable des Nations unies sont de plus en plus considérés comme référence dans le secteur de l'investissement durable. Cette tendance est surprenante dans la mesure où les objectifs de l'Agenda 2030 avaient été formulés de manière très générale, sans aucune visée spécifique aux placements. L'ONU n'a pas non plus défini de pondérations, de priorités ou de recommandations d'action. Il n'empêche que l'orientation actuelle vers un développement durable reposant sur trois dimensions (l'environnement, la société et l'économie) est suivie dans le domaine des placements durables sur la base des ODD.

Les investissements de Nest contribuent au-delà de la moyenne aux objectifs de durabilité car les indicateurs de notation de durabilité de Nest peuvent être associés directement à certains objectifs de développement durable. Ainsi, Nest met en œuvre la durabilité dans ses placements tout en se conformant aux objectifs de développement durable de l'ONU. Il est alors possible de faire apparaître non seulement pour quels objectifs des contributions positives ont été réalisées, mais aussi dans quels domaines il existe un potentiel d'amélioration. Dans cette optique, l'agence de notation durable Inrate a établi un rapport ODD concernant le portefeuille Nest des actions des pays développés. Dans une comparaison avec l'indice de référence, qui reflète au sens large l'économie mondiale, le portefeuille de Nest diminue les conséquences négatives de 75 % et améliore les effets positifs de 18 %.

On peut alors se demander pourquoi Nest investit dans des actions ayant un impact négatif sur les objectifs de développement durable. Les conséquences négatives ont par exemple pour origine un processus de fabrication néfaste pour l'environnement, ou bien encore l'usage et l'élimination de certains produits. Dans le domaine de l'alimentation par exemple, la fabrication d'un produit peut contribuer de manière positive à l'un des objectifs de développement durable alors que, dans le même temps, les émissions de CO_2 liées à la fabrication et à l'élimination influent négativement sur un autre objectif climatique. L'observation des objectifs 13, 14 et 15 liés au climat permet de mettre en lumière le fait que l'économie mondiale est aujourd'hui encore très fortement dépendante des combustibles fossiles. Nous investissons principalement dans tous les secteurs qui couvrent les besoins fondamentaux de la société et sont nécessaires au bon fonctionnement de l'économie. Pour que les portefeuilles d'actions similaires à celui de Nest présentent à l'avenir davantage de conséquences positives et moins d'effets négatifs, il est nécessaire de passer au niveau international à un modèle sociétal et économique plus respectueux de l'être humain et de l'environnement; le potentiel est immense.

Changement climatique et objectif de réduction des émissions

Le climat représente aujourd'hui le sujet principal du développement durable. Il s'agit en priorité de ralentir le réchauffement climatique et d'atteindre l'objectif des 2 degrés. Une alliance d'investisseurs a ainsi été créée. Elle regroupe de gros investisseurs mondiaux tels que des assurances ou des caisses de pension qui s'engagent à constituer des portefeuilles de

Sélectivité résultant de l'approche Nest

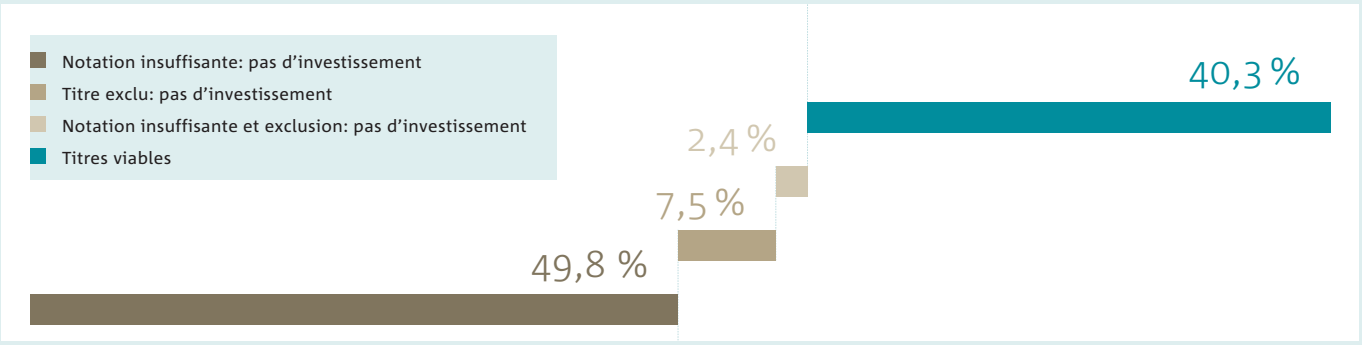

placements neutres «net zéro carbone» au plan climatique et alignés sur les objectifs politiques de la communauté internationale. Cette alliance d'investisseurs, dénommée «Net Zero Asset Owner Alliance» (NZAOA), conseille ses signataires pour avancer sur la «voie de la réduction des émissions».

Le premier protocole des objectifs de la «Net Zero Asset Owner Alliance» (NZAOA) impose à ses signataires comme premier objectif intermédiaire concret de réduire leurs émissions de CO_2 de 20 % en 5 ans, sur la base des taux fin 2019. Le graphique suivant est obtenu en considérant comme point de départ de cette «voie vers la réduction à zéro des émissions nettes» l'indice de marché («Benchmark»). Nest aurait atteint dès 2017 le premier objectif sur 5 ans de l'initiative «zéro émission nette», soit avant même le lancement de l'initiative en 2018. Grâce à l'approche globale de la durabilité adoptée par Nest Fondation collective, nos placements ont déjà emprunté la voie de la réduction depuis la mise en place de l'approche il y a quelque 20 ans. Cela démontre une fois de plus que l'approche globale de la durabilité de Nest garantit certains objectifs de développement durable et que nous sommes en adéquation avec notre statut de pionnier.

Nos placements sont respectueux de l'environnement et compatibles «net zéro carbone»

Alors que d'autres investisseurs s'engagent aujourd'hui à se retirer des énergies fossiles, nous n'avons encore jamais investi dans ce type d'énergies grâce à notre approche «best-in-service» Comme indiqué précédemment, notre analyse de durabilité compare toutes les activités d'un secteur de services qui couvre un besoin fondamental de la société comme l'énergie. Les énergies renouvelables sont ainsi comparées aux énergies fossiles. Par conséquent, les énergies fossiles ont peu de chance d'être jugées compatibles aux investissements. Notre rapport sur les émissions de CO_2 liées aux actions montre que l'empreinte carbone de notre portefeuille a toujours été inférieure à celle de l'indice de référence usuel. En plus des émissions directes, celles générées par la fabrication, la sous-traitance, l'usage et l'élimination (scope 3) dans tous les secteurs économiques sont également prises en compte. L'analyse montre que les produits ou les services ne peuvent pas être consommés sans émissions de CO_2.

Depuis le début du millénaire, Nest favorise par ailleurs les énergies renouvelables et l'efficience énergétique de manière ciblée grâce à ses placements sur le marché privé. Ainsi, Nest s'est indirectement engagée à réduire les dommages sur l'environnement et le climat bien avant que des objectifs climatiques mondiaux ne soient fixés.

En plus de la réduction des émissions de CO_2 dans les placements cotés et de la promotion ciblée des projets respectueux du climat dans les placements sur le marché privé, la démarche «net zéro carbone» exige également des actionnaires qu'ils assument leurs responsabilités en s'engageant sur des thèmes liés au climat. Cela fait déjà partie de l'approche de Nest en matière de durabilité: les entreprises sont résolument sensibilisées aux thèmes importants pour le climat. Nest veut même appliquer cette approche à toutes les catégories de placements, et pas uniquement sur les marchés des actions cotées. Nest a ainsi cosigné différentes initiatives qui s'engagent de manière ciblée en faveur du climat (p. ex. Climate Action 100+). À l'origine, les 100 plus grandes entreprises émettrices de CO_2 étaient ciblées. Mais aujourd'hui, ce nombre a déjà augmenté. L'une des exigences requises est la réduction des émissions de

Baisse de CO_2 du portefeuille Actions Nest 2017–2021

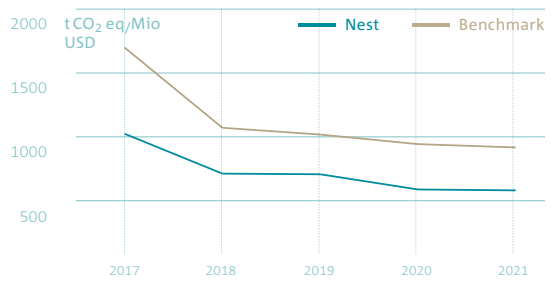

Intensité en CO_2 du portefeuille Actions Nest au 31.12.2021

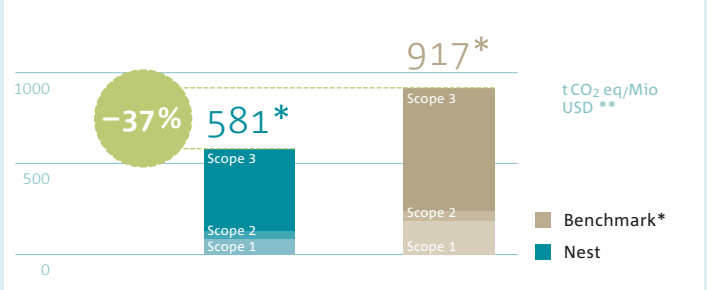

Powered by Inrate AG

* composé des indices SPI, MSCI World et MSCI Emerging Markets

** Équivalents CO_2 par million de chiffre d'affaires des entreprises

CO_2 produites par les entreprises. Chez Nest, nous avons même l'ambition d'adopter l'approche de l'engagement dans toutes les catégories de placement, et pas uniquement sur les marchés des actions cotées.

L'Alliance climatique suisse regroupe plus de 100 organisations issues de la société civile suisse qui s'engagent ensemble en faveur de la justice climatique en Suisse. Un groupe de travail de l'Alliance climatique se consacre à la place financière suisse dont l'influence sur le climat mondial est majeure car elle gère un patrimoine substantiel. Les caisses de pension et les grands investisseurs sont au centre de l'attention. L'Alliance climatique a créé à cet effet le «rating climatique: retraites sans risques».

Nest se voit décerner par l'Alliance climatique la note la plus élevée «durable depuis longtemps» et visionnaire». Cela vient conforter notre rôle de pionnier en tant que caisse de pension éthique et écologique. La mise en œuvre de notre durabilité globale depuis des décennies est également convaincante du point de vue climatique actuel.

Effets de l'approche de Nest en matière de durabilité

L'avis de Nest sur la durabilité dans les placements sur le marché privé

En complément des principales catégories d'actifs cotées en bourse sur les marchés liquides, comme les actions et les obligations, Nest investit dans des placements alternatifs parmi lesquels figurent notamment les matières premières, les Hedge Funds, le Private Equity, les infrastructures. Les Hedge Funds et les matières premières ne sont pas pris en considération du fait des restrictions appliquées par Nest pour la durabilité. Nos placements alternatifs sont composés par le Private Equity, les infrastructures et les crédits privés, mais aussi les titres assurantiels (Insurance Linked Securities (ILS)). La durabilité est observée pour tous ces placements. En ce qui concerne les infrastructures par exemple, nous investissons principalement dans les énergies renouvelables et les solutions d'efficience énergétique. Investir dans les placements forestiers permet en outre de maintenir un degré de diversification suffisant.

Les possibilités de mise en œuvre de la durabilité varient en fonction de la catégorie de placement concernée. Le grand public n'a que très rarement accès à des données relatives aux facteurs de durabilité, que ce soit au niveau des entreprises ou des projets, pour les placements sur le marché privé tels que le Private Equity ou les infrastructures. Il n'est alors pas possible d'utiliser une notation de durabilité par entreprise comme cela se fait pour les placements cotés en bourse tels que les actions. Par conséquent, notre évaluation de la durabilité se fait par secteur. Nos résultats sont obtenus en analysant les conséquences sur l'environnement et la société («Impact») des sous-secteurs. Il est impossible d'investir dans des secteurs au sein desquels les activités commerciales ont un impact majoritairement négatif sur l'environnement et la société. Il est par contre possible

L'Alliance climatique suisse attribue la note maximum à Nest

«durable depuis longtemps»

et

«visionnaire»

alliance climatique suisse

Nest est visionnaire dans une orientation climatique parfaitement adaptée pour respecter, s'agissant de ses actifs, l'objectif de 1,5 degré de l'Accord de Paris avec un financement zéro des émissions nettes de gaz à effet de serre bien avant 2050.

Nest est la plus avancée des caisses de prévoyance durables et écologiques en matière d'expertise scientifique, de mesures et de documentation des portefeuilles titres.

Source: Alliance climatique suisse, Rating des caisses de pension 2022

d'investir dans les secteurs avec un impact positif, voire neutre. Ainsi, les secteurs tels que le trafic aérien ou l'approvisionnement en gaz sont exclus tandis que les secteurs neutres comme les télécommunications, ou même positifs pour l'environnement comme les énergies renouvelables ou en lien avec l'infrastructure sociale, sont compatibles aux investissements.

Par ailleurs, nous responsabilisons les gestionnaires des véhicules de placement que nous avons sélectionnés. Les gestionnaires de fortune doivent examiner les investissements sur la base des critères de durabilité prescrits par Nest. Ces investissements ne sont alors éligibles que si les critères sont remplis.

Comme la durée des investissements dans le Private Equity et les infrastructures s'étend souvent sur plusieurs années, il est primordial de vérifier la durabilité des entreprises concernées par l'investissement au cours de celui-ci. Nest examine par conséquent chaque année l'ensemble des placements alternatifs pour vérifier qu'il n'existe pas de controverse de durabilité. En cas d'incident, le gestionnaire de fortune est contacté afin d'influencer directement l'entreprise ou de liquider l'investissement. Ce processus, appelé «engagement», a pour but de promouvoir le développement durable au sein des entreprises.

Le rapport sur le portefeuille Private Equity et Infrastructures met en lumière les secteurs de l'économie dans lesquels Nest a investi, ainsi que leur contribution respective pour atteindre les objectifs de durabilité de l'ONU («ODD»). La moitié environ du portefeuille contribue de manière positive à la réalisation des objectifs de durabilité. Afin qu'il soit suffisamment diversifié, le portefeuille s'étend toutefois également à d'autres secteurs plutôt neutres, comme les télécommunications ou les prestations de services dans les domaines du conseil et de la vente. De tels domaines neutres sont nécessaires au bon fonctionnement de l'économie, ce qui rend ce financement tout à fait opportun.

Nest a pour but d'augmenter encore davantage la part de son portefeuille ayant des conséquences positives, sans négliger pour autant les répercussions économiques éventuelles. En parallèle, Nest établit un dialogue («engagement») avec les entreprises dans lesquelles des investissements sont déjà réalisés. Nest veut ainsi contribuer activement au développement durable.

Portefeuille Nest Private Equity & Infrastructures

sous-secteurs investis au 31.12.2021

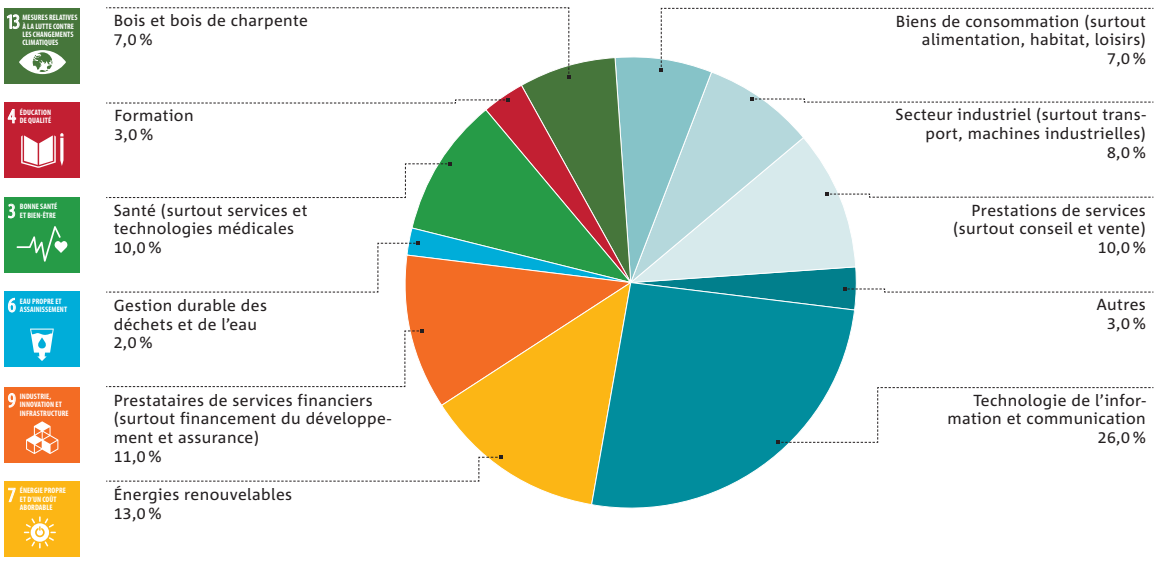

BDO

Tél. +41 44 444 35 55
Fax +41 44 444 35 35
www.bdo.ch

BDO SA
Schiffbaustrasse 2
8031 Zurich

Au Conseil de fondation de la

Nest Sammelstiftung
Molkenstrasse 21
8004 Zürich

Rapport de l’organe de révision des comptes annuels 2021

(Période du 1.1. au 31.12.2021)

le 16 juin 2022
1703.2755 / 2112.6320 / MFR / CHS

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est le membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.

BDO

Tél. +41 44 444 35 55
Fax +41 44 444 35 35
www.bdo.ch

BDO SA
Schiffbaustrasse 2
8031 Zurich

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Au Conseil de fondation de la Nest Sammelstiftung, Zürich

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'institution de prévoyance du personnel Nest Sammelstiftung, comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 Décembre 2021.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, à l'acte de fondation et aux règlements, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'expert en matière de prévoyance professionnelle

Le Conseil de fondation désigne pour la vérification, en plus de l'organe de révision, un expert en matière de prévoyance professionnelle. Ce dernier examine périodiquement si l'institution de prévoyance offre la garantie qu'elle peut remplir ses engagements et si les dispositions réglementaires de nature actuarielle et relatives aux prestations et au financement sont conformes aux dispositions légales. Les provisions nécessaires à la couverture des risques actuariels se calculent sur la base du rapport actuel de l'expert en matière de prévoyance professionnelle au sens de l'art. 52e al. 1 LPP en relation avec l'art. 48 OPP 2.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées et du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels de l'exercice arrêté au 31 Décembre 2021 sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est le membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.

Rapport sur d'autres dispositions légales et réglementaires

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément (art. 52b LPP) et d'indépendance (art. 34 OPP 2) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Nous avons également procédé aux vérifications prescrites aux art. 52c al. 1 LPP et 35 OPP 2. Le Conseil de fondation répond de l'exécution de ses tâches légales et de la mise en œuvre des dispositions statutaires et réglementaires en matière d'organisation, de gestion et de placements.

Nous avons vérifié:

- si l'organisation et la gestion étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires et s'il existait un contrôle interne adapté à la taille et à la complexité de l'institution;
- si les placements étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires;
- si les comptes de vieillesse étaient conformes aux dispositions légales;
- si les mesures destinées à garantir la loyauté dans l'administration de la fortune avaient été prises et si le respect du devoir de loyauté et la divulgation des conflits d'intérêts étaient suffisamment contrôlés par l'organe suprême;
- si les participations aux excédents résultant des contrats d'assurance avaient été utilisés conformément aux dispositions légales et réglementaires;
- si les indications et informations exigées par la loi avaient été communiquées à l'autorité de surveillance;
- si les actes juridiques passés avec des personnes proches qui nous ont été annoncés garantissaient les intérêts de l'institution de prévoyance.

Nous attestons que les dispositions légales, statutaires et réglementaires applicables en l'espèce ont été respectées.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

Zurich, le 16 juin 2022

BDO SA

Marcel Frick
Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

Christian Schärer
Expert-réviseur agréé

Annexe
Comptes annuels comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe

Bilan au 31 décembre 2021

Actif

	Annexe	2021 CHF	2020 CHF
Liquidités		164 137 027.98	137 581 045.89
Créances sur cotisations de primes		18 723 157.14	20 196 053.90
Autres créances	7.1	35 462 848.72	31 104 952.30
Prêts obligataires et autres placements financiers		1 262 489 923.81	1 100 603 590.69
Prêts garantis par gages immobiliers	6.8	73 978 876.80	73 709 839.61
Immeubles et parts de fonds de valeurs immobilières	6.3.1	938 245 272.01	750 617 093.69
Actions et titres similaires ou participations		1 453 799 017.08	1 272 750 284.84
Placements dans les entreprises affiliées	6.3	15 468 094.00	15 687 729.20
Mobilier et informatique		1 052 343.00	1 350 399.00
Placements	6.3	**3 963 356 560.54**	**3 403 600 989.12**
Compte de régularisation actif		**2 078 832.91**	**1 631 976.18**
Total de l'actif		**3 965 435 393.45**	**3 405 232 965.30**

Passif

	Annexe	2021 CHF	2020 CHF
Prestations de libre passage et rentes		67 208 578.51	49 619 401.38
Autres dettes	7.2	8 447 981.20	7 559 738.92
Dettes		**75 656 559.71**	**57 179 140.30**
Compte de régularisation passif		**2 779 538.68**	**4 714 155.58**
Réserves de cotisations de l'employeur (RCE)/div. Fonds	6.7	**31 276 512.03**	**26 179 491.91**
Provisions non techniques	3.4	**30 620 833.90**	**20 458 695.00**
Capital de prévoyance personnes assurées actives	5.2	2 244 251 489.65	2 041 000 249.45
Capital de prévoyance bénéficiaires de rente	5.4	892 570 667.00	789 652 421.00
Provisions techniques	5.7	152 327 456.00	130 542 726.00
Capitaux de prévoyance et provisions techniques		**3 289 149 612.65**	**2 961 195 396.45**
Réserve de fluctuation de valeurs	6.2	**535 952 336.48**	**335 506 086.06**
Fonds libres		**0.00**	**0.00**
Total du passif		**3 965 435 393.45**	**3 405 232 965.30**

Compte d'exploitation 2021

	Annexe	2021 CHF	2020 CHF
Cotisations des employé-e-s		83 256 352.35	78 200 934.95
Cotisations de l'employeur		100 724 258.10	94 587 969.05
Prélèvement sur les réserves de cotisations de l'employeur (RCE) pour le financement des cotisations		–6 519 045.65	– 8 467 648.20
Primes uniques et rachats		22 355 350.29	20 706 840.38
Apports aux réserves de cotisations de l'employeur (RCE)/fonds divers		12 002 010.01	9 558 949.28
Subsides du fonds de garantie		1 752 604.65	1 672 153.77
Cotisations et apports ordinaires et autres		**213 571 529.75**	**196 259 199.23**
Apports de libre passage		256 847 759.65	200 137 733.40
Remboursement de versements anticipés EPL/divorce		9 392 925.15	4 397 329.99
Prestations d'entrée		**266 240 684.80**	**204 535 063.39**
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée		**479 812 214.55**	**400 794 262.62**
Rentes de vieillesse		–37 858 821.00	–32 459 435.85
Rentes de survivant-e-s		–2 074 889.95	–2 072 128.15
Rentes d'invalidité		–4 489 460.25	–4 292 519.31
Prestations en capital à la retraite		–27 757 130.60	–26 812 473.15
Prestations en capital au décès et à l'invalidité		–1 769 885.60	–3 223 639.20
Prestations réglementaires		**–73 950 187.40**	**–68 860 195.66**
Prestations de libre passage en cas de sortie		–217 795 813.89	–188 773 350.53
Versements anticipés EPL/divorce		–9 628 482.25	–7 330 121.65
Prestations de sortie		**–227 424 296.14**	**–196 103 472.18**
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés		**–301 374 483.54**	**–264 963 667.84**
Constitution de capitaux de prévoyance personnes assurées actives		–447 797 253.09	–371 261 555.08
Constitution de capitaux de prévoyance bénéficiaires de rente		–105 599 910.65	–113 723 279.85
Constitution de provisions techniques		–19 200 346.00	–657 889.00
Rémunération du capital épargne		–88 793 852.45	–28 458 642.40
Constitution de réserves de cotisations de l'employeur (RCE)/ fonds divers		–11 908 242.25	–9 558 949.28
Constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et RCE		**–673 299 604.44**	**–523 660 315.61**
Dissolution de capitaux de prévoyance personnes assurées actives		227 424 296.14	196 103 265.62
Dissolution de capitaux de prévoyance bénéficiaires de rente		109 233 974.73	128 821 103.76
Dissolution fonds pour contributions discrétionnaires		146 088.24	–
Prélèvement sur les réserves de cotisations de l'employeur pour le financement des cotisations		6 519 045.65	8 467 648.20
Dissolutions de capitaux de prévoyance, provisions techniques, FCD et RCE		**343 323 404.76**	**333 392 017.58**
Prestations d'assurance		8 120 391.20	12 004 745.40
Produits de prestations d'assurance		**8 120 391.20**	**12 004 745.40**
Primes d'assurance	5.1	–17 750 349.00	–16 630 596.00
Résultat du risque provenant de la réassurance		–986 744.00	–6 916 817.00
Cotisations au fonds de garantie		–1 197 367.94	–1 109 475.10
Charges d'assurance		**–19 934 460.94**	**–24 656 888.10**
Résultat net de l'activité d'assurance		**–163 352 538.41**	**–67 089 845.95**

	Annexe	2021 CHF	2020 CHF
Résultat liquidités		–609 439.71	–551 374.99
Intérêts moratoires sur prestations de libre passage		–396 033.98	–341 084.70
Résultat prêts obligataires et autres placements financiers		9 716 948.06	–165 689 706.97
Résultat prêts garantis par gages immobiliers		1 549 219.54	613 693.71
Résultat autres prêts		15 458.35	17 176.68
Résultat immeubles et parts de fonds de valeurs immobilières		54 315 880.03	24 862 681.73
Résultat actions et titres similaires ou participations		331 122 091.58	279 367 063.72
Frais administratifs des placements	6.5	–22 596 312.26	–20 801 392.13
Résultat net des placements		**373 117 811.61**	**117 477 057.05**
Autres produits		**24 968.87**	**2 914.77**
Autres frais		**–539 876.93**	**–25 405.19**
Frais d'administration		–5 053 298.03	–4 911 716.59
Frais de marketing et de publicité		–1 076 680.18	–1 016 335.15
Organe de révision et expert		–148 035.01	–111 989.92
Autorité de surveillance		–42 918.70	–42 229.70
Activités de courtage		–2 483 182.80	–2 182 489.40
Frais d'administration		–8 804 114.72	**–8 264 760.76**
Résultat avant modification de la réserve de fluctuation de valeurs		**200 446 250.42**	**42 099 959.92**
Modification de la réserve de fluctuation de valeurs*	6.2	**–200 446 250.42**	**–42 099 959.92**
Excédent des produits (+) / charges (–)		**0.00**	**0.00**

* Modification négative = augmentation.

1. Principes de base et organisation

1.1 Indications générales

Forme juridique et but
Nest Fondation collective a été créée le 3 mars 1983 et a son siège à Zurich. Elle a la forme juridique d'une fondation au sens de l'article 80 ss. CC.

La Fondation a pour but la prévoyance professionnelle pour les employées et employés des entreprises affiliées ainsi que de leurs survivantes et survivants par le versement de prestations de retraite, d'invalidité et de décès. Pour éviter les situations de détresse, elle prévoit aussi des prestations facultatives. Chaque entreprise affiliée constitue une institution de prévoyance disposant de son propre plan de prévoyance.

Enregistrement LPP et fonds de garantie
L'Autorité de surveillance LPP et des fondations du canton de Zurich est responsable de Nest Fondation collective. Celle-ci intervient au niveau de l'application de la loi (LPP) et des ordonnances et édicte, si nécessaire, les directives correspondantes. La Fondation est inscrite pour la réalisation de la prévoyance obligatoire conformément à la LPP dans le registre de la prévoyance professionnelle sous le numéro ZH.1430. Elle paie des cotisations au fonds de garantie LPP.

Acte de fondation et règlements
Acte de fondation – *valable à partir de sept. 2014*
Règlement intérieur – *valable à partir de déc. 2021*
Règlement de prévoyance – *val. à partir de janv. 2021*
Règlement relatif aux provisions – *val. à p. de déc. 2019*
Règlement de liquidation
partielle et totale – *valable à partir de janv. 2012*
Règlement sur l'encouragement à la propriété
du logement au moyen de la prévoyance
professionnelle (EPL) – *valable à partir de janv. 2021*
Directives sur le versement de prestations
discrétionnaires – *valable à partir de déc. 2021*
Règlement de placement – *val. à partir de janv. 2020*
y.c. la stratégie de placement – *val. à p. de juin 2021*

Organes
Les organes de la Fondation sont l'Assemblée des délégué-e-s (AD), les Commissions de prévoyance du personnel (CPP) des institutions de prévoyance ainsi que le Conseil de fondation (CF). L'Assemblée des délégué-e-s est composée de représentantes et représentants des institutions de prévoyance en fonction des sommes salariales assurées. Elle élit le Conseil de fondation. Le Conseil de fondation dirige la Fondation et la représente à l'extérieur. Il décide des modifications du règlement de prestations qui concernent la Fondation dans son ensemble ainsi que des modifications de l'organisation de la Fondation et les remet si possible à l'AD, pour consultation. En outre, il est responsable des modifications du règlement de placement.

Les CPP sont responsables des dispositions réglementaires et de leur application au niveau des institutions de prévoyance. L'AD, le CF et les CPP sont constitués de manière paritaire.

Membres du Conseil de fondation/
Droit à la signature
Jeannette Leuch (RE), MBA, partenaire
Invalue AG, Saint-Gall, Présidente du Conseil (*depuis 2019)*
Mandat exercé depuis 2014, élue jusqu'en 2022

Peter Beriger (RE), Dr ès sciences économiques
Mandat exercé depuis 2019, élu jusqu'en 2022

Marcel Brenn (RP), licencié en droit
Mandat exercé depuis 1999, élu jusqu'en 2022

Christoph Curtius (RP), lic. oec. HSG
PKRück AG, Vaduz
Mandat exercé depuis 2015, élu jusqu'en 2022

Stefan Dobler (RE), comptable avec brevet fédéral
Bauquip AG, Spreitenbach
Mandat exercé depuis 2010, élu jusqu'en 2022

Jacqueline Henn (RP), Dr. oec. HSG
Mandat exercé depuis 2020, élue jusqu'en 2022

Dina Raewel (RP), licenciée en droit LL. M.
Raewel Advokatur, Zurich
Mandat exercé depuis 2014, élue jusqu'en 2022

Mauro Vignali (RP), lic. phil I
Vignali Management Development AG, Zurich
Mandat exercé depuis 2011, jusqu'au 30 juin 2021

Beatrice Zwicky (RE), licenciée en sciences économiques
Conseil d'entreprise, Zollikon
Mandat exercé depuis 2010, élue jusqu'en 2022

(RE) Représentant-e des employeurs-euses
(RP) Représentant-e du personnel

Droit à la signature des membres du Conseil de fondation: collectivement à deux

Organe de révision
BDO SA, Zurich, Marcel Frick, auditeur diplômé

Expert en prévoyance professionnelle
Partenaire contractuel: DEPREZ Experten AG, Zurich
Expert en charge: Christoph Furrer, expert en caisses de pensions diplômé

Autorité de surveillance
BVG- und Stiftungsaufsicht des Kantons Zürich (BVS)

Direction Thorsten Buchert

Bureaux
Nest Sammelstiftung, Molkenstrasse 21, 8004 Zurich
T 044 444 57 57, www.nest-info.ch

Nest Fondation collective, 10, rue de Berne
1201 Genève, T 022 345 07 77, www.nest-info.ch

1.2 Entreprises affiliées

	2021	2020
Nombre d'entreprises au 1er janvier	3 617	3 491
Nouvelles affiliations	368	263
Contrats dissous	215	137
dont résiliations	30	23
Nombre d'entreprises au 31 décembre	3 770	3 617

1.3 Nombre d'entreprises d'après le nombre d'assuré-e-s

Nombre d'assuré-e-s par entreprise	Nombre d'entreprises	Nombre d'assuré-e-s
1	1 411	1 411
2	647	1 294
3 à 5	718	2 693
6 à 10	504	3 797
11 à 20	266	3 830
21 à 50	138	4 264
51 à 100	56	3 872
plus de 100	30	5 015
Total	3 770	26 176

2. Personnes assurées actives et bénéficiaires de rente

2.1 Personnes assurées actives

	Hommes	Femmes	Total	Année précédente	Variation
1er janvier 2021	12 182	12 693	24 875	24 062	3,4 %
Entrées	3 314	3 941	7 255	6 037	20,2 %
Sorties et cas d'invalidité*	2 604	2 896	5 500	4 864	13,1 %
Décès	7	10	17	15	13,3 %
Retraites	193	244	437	345	26,7 %
Sorties, total	2 804	3 150	5 954	5 224	14,0 %
État au 31 décembre 2021	12 692	13 484	26 176	24 875	5,2 %
Assuré-e-s en 2021, y compris les sortant-e-s	15 496	16 634	32 130	30 099	6,7 %

* Une partie des cas d'invalidité ne peut pas encore être identifiée comme telle en raison des délais d'attente.

Les nombreuses entrées en 2021 sont surtout dues aux nouvelles affiliations de 368 entreprises.
La sortie d'entreprise la plus importante en 2021 a totalisé 202 personnes assurées. Les conditions selon l'art. 1 du règlement de liquidation partielle et totale n'ont ainsi pas été remplies, que ce soit au niveau de la Fondation ou de l'institution de prévoyance.

2.2 Bénéficiaires de rente

	Rentes de vieillesse	Rentes de partenaires	Rentes d'invalidité	Rentes d'enfants/ d'orphelin	Total
Effectif au 1.1.2021	1 884	235	345	197	2 661
Entrées	231	29	60	53	373
Passage d'une rente d'invalidité à une rente de vieillesse	15	0	−15	0	0
Décès	−10	−18	−6	0	−34
Droits à la rente éteints	0	−3	−25	−46	−74
Effectif au 1.1.2022	2 120	243	359	204	2 926

2.3 Autres indications statistiques

	2021 Nombre	2020 Nombre	2021 CHF	2020 CHF
Retraits pour la propriété du logement	84	66	4 814 265	4 882 767
Remboursements pour la propriété du logement	48	40	2 980 025	1 496 131
Transferts à la suite de divorce	53	43	4 814 217	2 447 355
Versements à la suite de divorce	61	35	6 412 900	2 901 199
Rachats	857	779	22 355 350	20 706 840
Nouvelles mises en gage	21	17		

3. Nature de l'application du but

3.1 Explication des plans de prévoyance

Les plans sont définis pour chaque institution de prévoyance. Il s'agit aussi bien de plans minimaux LPP que de solutions enveloppantes.

3.2 Financement/méthodes de financement

La répartition des primes entre le personnel et les employeurs peut être réglée à l'intérieur d'une institution de prévoyance. La part de l'employeur ne doit pas être inférieure à 50 %.

3.3 Cotisations

	2021 CHF	2020 CHF
Primes d'épargne employeurs	84 783 001	79 530 916
dont réserves de cotisations de l'employeur (RCE)	–6 229 476	–6 996 006
Primes d'épargne employé-e-s	69 370 828	65 075 799
Total primes d'épargne	**147 924 352**	**137 610 708**
Primes de risque employeurs	13 982 379	13 234 459
dont réserves de cotisations de l'employeur (RCE)	–16 866	–1 164 181
Primes de risque employé-e-s	10 810 751	10 235 066
Total primes de risque	**24 776 263**	**22 305 344**
Cotisations aux frais d'administration employeur	3 711 484	3 495 236
dont réserves de cotisations de l'employeur (RCE)	–272 703	–307 461
Cotisations aux frais d'administration employé-e-s	3 074 774	2 890 071
Total cotisations aux frais d'administration	**6 513 554**	**6 077 846**

3.4 Provisions non techniques

	2021 CHF	2020 CHF
Provisions non techniques	30 620 834	20 458 695
Positions qu'elles comportent		
Ajustement de valeurs Créances sur avoirs de primes	100 000	100 000
Provisions Créances Fonds de garantie Subvention de vieillesse	500 000	0
Impôts latents sur les gains immobiliers et diverses provisions immobilières	30 020 834	20 358 695

Selon le principe de précaution, les impôts latents sur les gains immobiliers ont été pris en compte pour les biens immobiliers en portefeuille. Le calcul s'est fait sur une durée de détention présumée de 10 ans. En outre,

→

des provisions sont constituées sur la base des corrections attendues concernant les subsides suite à une structure d'âge défavorable pour les travailleurs indépendants.

3.4.1 Ajustement de valeurs Créances sur avoirs de primes

	2021 CHF	2020 CHF
Contributions dues au 31 décembre ou avant, qui n'ont pas encore été payées à la fin mars	**189 064**	**116 611**
Procédure de sommation spécifique à la caisse	3 029	41 764
Employeurs mis en poursuite	42 289	38 349
Employeurs en faillite ou procédure de sursis concordataire	131 608	0
Prestations d'insolvabilité demandées auprès du fonds de garantie	0	20 360
Autres impayés (contrats de vente par acomptes, plans de paiement)	12 138	16 138
Nombre d'employeurs retardataires	20	36

Il existe une provision non technique de CHF 100 000 qui sert à combler les pertes subies par des entreprises affiliées devenues insolvables.

3.5 Compte courant des entreprises affiliées

	2021	2020
Versements anticipés	872 691	323 215
Nombre d'entreprises	55	62

4. Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence

4.1 Confirmation sur la présentation des comptes selon Swiss GAAP RPC 26

L'exercice de Nest Fondation collective se composant du bilan, du compte d'exploitation et de l'annexe a été établi selon la norme Swiss GAAP RPC 26, afin de présenter aux destinataires une situation correcte de la fortune, des finances et des gains correspondant aux conditions réelles.

4.2 Principes comptables et d'évaluation

Pour établir les comptes annuels, les principes d'évaluation suivants sont appliqués:

Position	Évaluation
Liquidités	Valeur nominale
Obligations et actions	Valeur vénale (valeur du cours)
Créances, hypothèques, prêts	Valeur nominale
Immobilier (immeubles directement détenus)	Valeur vénale évaluée par l'expert externe au moyen de la méthode DCF («Mark-to-Model»)
Immobilier (immeubles indirectement détenus)	Valeur vénale (valeur du cours) ou Net Asset Value
Private Equity, Infrastructure, Insurance Linked Securities, Private Debt (Fonds)	Net Asset Value (évaluation conformément aux normes reconnues internationalement, «Mark-to-Model»)
Private Equity (participations directes)	Valeur comptable des fonds propres ou dernier prix de transaction
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	Les bases techniques VZ 2015 (table générationnelle) sont utilisées avec un taux d'intérêt technique de 1,5 %.

4.3 Détails sur l'évaluation des immeubles directement détenus

La valeur actuelle des biens immobiliers est déterminée par un expert externe selon la méthode DCF. L'expert est indépendant de Nest. Il est choisi par la Commission de placement. Le portefeuille immobilier a été évalué au 31 décembre 2021 par Wüest Partner AG. Le taux de capitalisation moyen est 3,26 % (nominal), compte tenu d'un renchérissement escompté de 0,50 %. Les flux de trésorerie sont pronostiqués spécifiquement à 10 ans. Ensuite, la valeur résiduelle sera définie sur la base d'une rente perpétuelle.

5. Risques actuariels/couverture des risques/degré de couverture

5.1 Nature de la couverture des risques, réassurances

Depuis le 1er janvier 2005, il existe une réassurance congruente auprès de PKRück Lebensversicherungsgesellschaft für die betriebliche Vorsorge SA, à Vaduz, c'est-à-dire que les prestations réglementaires d'invalidité et de décès de Nest Fondation collective sont couvertes par la société PKRück. Les risques vieillesse, respectivement longévité, sont supportés par Nest Fondation collective elle-même.

	2021 CHF	2020 CHF
Prime de risque	10 939 540	10 249 436
Prime de risque pour excédent de somme	4 833 241	4 528 344
Prime de coûts	1 977 568	1 852 816
Prime totale	**17 750 349**	**16 630 596**

Durant l'exercice sous revue, Nest Fondation collective n'a reçu aucune part d'excédent de l'assurance.

5.2 Développement et rémunération des avoirs-épargne en primauté des cotisations

	2021 CHF	2020 CHF
État des avoirs-épargne au 1er janvier	2 041 000 249	1 962 872 297
Bonifications de vieillesse	159 195 763	145 980 507
Autres cotisations et apports	22 355 350	20 706 840
Apports de libre passage	256 847 760	200 137 734
Versements pour divorce	6 412 900	2 901 199
Remboursement EPL	2 980 025	1 496 131
Compensation art. 17 LFLP	5 455	39 144
Prestations de libre passage en cas de sortie	–217 795 814	–188 773 144
Versements pour divorce	–4 814 217	–2 447 355
Versements anticipés EPL	–4 814 265	–4 882 767
Dissolution suite à la retraite, décès et invalidité	–105 915 569	–125 488 979
Rémunération du capital épargne	88 793 852	28 458 642
Total capital de prévoyance personnes assurées actives au 31.12.	**2 244 251 490**	**2 041 000 249**

En 2021, les avoirs d'épargne ont été rémunérés au taux de 4,5 % (année précédente: 1,5 %).

Le Conseil de fondation fixera la rémunération pour 2022 à l'automne 2022. Un taux de 1% sera appliqué dans l'intervalle.

5.3 Total des avoirs de vieillesse selon la LPP

Les avoirs de vieillesse selon la LPP étaient de CHF 1 250 738 346 (année précédente: CHF 1 176 685 232) et sont compris dans le capital de prévoyance des personnes assurées actives. Le taux minimum LPP défini par le Conseil fédéral était de 1,00 % (année précédente: 1,00 %).

5.4 Capital de prévoyance bénéficiaires de rente

	2021 CHF	2020 CHF
État du capital de prévoyance au 1er janvier	789 652 421	679 491 420
Adaptation au nouveau calcul au 31 décembre	102 918 246	110 161 001
Total capital de prévoyance bénéficiaires de rente au 31.12.	**892 570 667**	**789 652 421**
Nombre de bénéficiaires de rente (détails cf. 2.2)	2 926	2 661

5.4.1 Capital de couverture pour bénéficiaires de rente/droits expectatifs

Le capital de couverture pour les personnes retraitées correspond à la valeur en liquide des rentes en cours pour personnes retraitées, invalides, veuves et pour les enfants, y compris les droits expectatifs.

5.5 Résultat de la dernière expertise actuarielle

Nest Fondation collective est contrôlée périodiquement sur le plan actuariel par l'expert en prévoyance professionnelle. Résultat de la dernière vérification au 31 décembre 2021:

- Le taux d'intérêt technique et les bases actuarielles utilisées sont appropriés.
- Au 31 décembre 2021, la fondation offre la garantie de pouvoir remplir ses engagements (art. 52e al. 1 lettre a LPP).
- Les dispositions réglementaires de nature actuarielle relatives aux prestations et au financement sont conformes aux dispositions légales (art. 52e al. 1 lettre b LPP).
- Les mesures prises pour couvrir les risques actuariels sont suffisantes.

5.6 Bases techniques

Les tables générationnelles VZ 2015 servent de bases actuarielles. Le taux d'intérêt technique a été abaissé de 1,75 % à 1,5 % fin 2021. Les coûts de l'abaissement se montent à CHF 25 021 642.

5.7 Provisions techniques

	31.12.2021 CHF	31.12.2020 CHF
Provisions pour taux de conversion	98 887 081	82 148 735
Réserve pour risque de fluctuation	22 667 000	20 205 000
Provision pour cas d'invalidité en suspens	30 773 375	28 188 991
Total provisions techniques	**152 327 456**	**130 542 726**

5.7.1 Provisions pour taux de conversion

La provision pour taux de conversion sert à financer les pertes sur les retraites qui sont générées lorsque les taux de conversion utilisés pour le calcul des rentes à verser sont trop élevés par rapport aux bases techniques et au taux d'intérêt technique. La provision correspond aux pertes sur les retraites estimées sur une période de temps définie pour les avoirs de vieillesse accumulés au jour de référence du bilan des personnes assurées et des personnes invalides qui ont atteint l'âge de 56 ans révolus. On suppose ici que 20 % des avoirs de vieillesse ne seront pas convertis en rente mais perçus sous forme de capital. La période de temps déterminante est de deux ans et trois mois au 31 décembre 2021. Elle est prolongée de neuf mois à chaque année supplémentaire, mais au maximum sur une période de cinq ans.

→

5.7.2 Réserve pour risque de fluctuation

La provision pour fluctuation des risques vise à garantir les droits des bénéficiaires de prestations en cas de sinistralité défavorable. Le Conseil de fondation s'assure en principe que les cotisations de risque suffisent à couvrir les coûts attendus des événements assurés «invalidité» et «décès». La réserve pour risque de fluctuation est définie de telle sorte qu'elle suffise dans 99,9 % des cas à financer les coûts de l'assurance risque sur un an, en combinaison avec les cotisations de risque. La provision est calculée par l'expert en prévoyance professionnelle.

5.7.3 Provision pour cas d'invalidité en suspens

La provision pour cas d'invalidité en suspens sert à financer les cas d'invalidité déjà survenus et notifiés (en suspens) ainsi que les cas d'invalidité encore non notifiés (latents). Elle correspond à la provision constituée pour ces cas dans le cadre de la réserve de risque client. En cas de liquidation partielle, la provision est comptée au capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes.

5.8 Degré de couverture selon l'article 44 OPP2

	31.12.2021 CHF	31.12.2020 CHF
Capitaux de prévoyance nécessaires et provisions techniques	**3 289 149 613**	**2 961 195 396**
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	3 289 149 613	2 961 195 396
Réserve de fluctuation de valeurs	535 952 336	335 506 086
Capital de la Fondation, fonds libres	0	0
Fonds disponibles pour la couverture des engagements réglementaires	**3 825 101 949**	**3 296 701 483**
Taux d'intérêt technique	**1,50 %**	**1,75 %**
Degré de couverture (disponible en % des fonds nécessaires)	**116,3 %**	**111,3 %**

6. Explications relatives aux placements et au résultat net des placements

6.1 Organisation de l'activité de placement, règlement de placement

Réglementation de l'organisation et des responsabilités	Règlement de placement
Droit de participation consultatif	Assemblée des délégués
Responsabilité Politique de placements et stratégie de placements	Conseil de fondation
Responsabilité Mise en œuvre de la stratégie de placementse	Commission de placement
Mise en œuvre de la stratégie de placement	Direction du domaine Placements
Global Custodian	Credit Suisse AG, Zurich
Fonds à investisseur unique «Nest Futura Umbrella Fund»	Credit Suisse Funds AG, Zurich
Loyauté dans la gestion de fortune	Nest a reçu de la part de toutes les personnes et toutes les sociétés une confirmation du respect en 2021 des directives de loyauté édictées par Nest.
Rétrocessions	Depuis des années, Nest demande à la banque dépositaire, aux gestionnaires de fortune et aux émetteurs le remboursement de toutes les rétrocessions et indemnités de distribution. Tous les partenaires commerciaux ont confirmé n'avoir reçu, pour l'année écoulée, aucune rétrocession depuis des mandats de Nest.

Membres de la commission de placement

Saoirse Jones, lic. rer. pol., CFA	Présidente
Peter Beriger, Dr oec. publ.; membre du CF	Membre
Michael Christen, lic. rer. pol. FRM, CFA	Membre
Daniel Dubach, lic. rer. pol.	Membre
Thomas Heilmann, lic. rer. pol.	Membre
Jacqueline Henn, Dr. oec., membre du CF	Membre
Beatrice Zwicky, lic. oec. publ.; membre du CF	Membre
Diego Liechti, Dr. rer. oec.; directeur des placements	Membre consultant
Thorsten Buchert, directeur Nest	Membre consultant

Règlement de placement révisé le 10 décembre 2019 et valable à partir du 1er janvier 2020:
Stratégie de placement modifiée le 15 juin 2021, marges stratégiques voir 6.3

Conseillers en placement et en durabilité

Fonction	Nom
Conseiller en durabilité	Inrate AG, Zurich
Conseiller en droit de vote et engagement	Inrate AG, Zurich; Ethos Services SA, Genève
Fournisseur de données de durabilité	ISS Switzerland AG, Zurich
Investment Controlling	PPCmetrics AG, Zurich
Conseil en placement Private Equity (Swiss Ventures)	Verve Capital Partners AG, Zurich
Conseil en placement Private Debt	Siglo Capital Advisors AG, Zurich

Gérants de fortune

Fonction	Nom
Liquidités	En interne
Obligations CHF	Pictet Asset Management SA, Genève/Zurich
Hypothèques CHF	En interne en collaboration avec Avobis; Credit Suisse AG, Zurich
Obligations monnaies étrangères (ME)	Vontobel Asset Management, Zurich
Obligations marchés émergents	Sydbank A/S, Aabenraa (DK)
Actions Suisse	Vontobel Asset Management, Zurich
Actions Global	Pictet Asset Management SA, Genève/Zurich
Actions Global Small Cap	Dimensional Fund Advisors Ltd., Chicago (USA)
Actions marchés émergents	Swiss Rock AG, Zurich
Immobilier Suisse	Maerki Baumann & Co. AG, Zurich
Immobilier Global	AFIAA Real Estate Investment AG, Zurich; Credit Suisse AG, Zurich
Private Equity/Infrastructures	Grosvenor, New York (USA); Unigestion SA, Genève/Zurich
Insurance Linked Securities	Siglo Capital Advisors AG, Zurich
Couverture de change	Credit Suisse AG, Zurich

Les gestionnaires de fortune suisses sont agréés par la FINMA, les gestionnaires de fortune d'Amérique du Nord par la SEC et les gestionnaire de fortune danois par la Danish FSA.

Exercice du droit de vote des actionnaires (ORAb):
L'exercice du droit de vote pour les actions Suisse est transféré à zRating resp. Inrate, une agence suisse indépendante de notation sur la durabilité.
Le comportement de vote pour les actions Suisse peut être consulté sur notre site web.

6.2 Objectifs et calcul de la réserve de fluctuation de valeurs

	2021 CHF	2020 CHF
État de la réserve de fluctuation de valeurs au 1er janvier	335 506 086	293 406 126
Fluctuation du compte d'exploitation	200 446 250	42 099 960
Réserve de fluctuation de valeurs selon le bilan au 31 décembre	**535 952 336**	**335 506 086**
Objectifs de la réserve de fluctuation de valeurs (montant)	564 000 000	478 000 000
Déficit de réserve pour la réserve de fluctuation de valeurs	–28 047 664	–142 493 914
Capital porteur d'intérêts (cf. 6.2.1)	3 320 426 125	2 987 374 888
Réserve de fluctuation de valeurs comptabilisée en % du capital porteur d'intérêts (cf. 6.2.1)	**16,1 %**	**11,2 %**
Réserve de fluctuation de valeurs comptabilisée en % de la valeur cible	95,0 %	70,2 %
Valeur cible réserve de fluctuation de valeurs en % du capital porteur d'intérêts	17,0 %	16,0 %

Le règlement des placements définit la valeur cible de la réserve de fluctuation de valeurs selon des principes économico-financiers. Eu égard à la composition des placements au jour du bilan, les valeurs cibles précitées sont nécessaires.

La valeur cible de la réserve de fluctuation de valeurs n'a pas encore été atteinte au 31.12.2021.

6.2.1 Capital porteur d'intérêts

	31.12.2021 CHF	31.12.2020 CHF
Capital de prévoyance et provisions techniques	3 289 149 613	2 961 195 396
Réserve de cotisations employeurs/fonds divers	31 276 512	26 179 492
Total capital porteur d'intérêts	**3 320 426 125**	**2 987 374 888**

6.3 Présentation des placements par catégorie

La stratégie de placement définie par le Conseil de fondation s'oriente en fonction de la capacité de risque de la Fondation ainsi qu'en fonction des caractéristiques de rendement et de risque des différentes catégories de placement.

	2021 Mio. CHF	Réel 2021	Fourchette inférieure	Structure de l'objectif	Fourchette supérieure	Limites OPP2	2020 Mio. CHF	Réel 2020
Liquidités	**164,7**	**4,2 %**	**0,0 %**	**1,0 %**	**3,0 %**		**137,6**	**4,1 %**
Total valeurs nominales	**1 161,8**	**29,7 %**	**22,0 %**	**32,0 %**	**42,0 %**		**1 009,0**	**30,1 %**
Obligations CHF	745,3	19,1 %	15,0 %	20,0 %	25,0 %		704,5	21,0 %
Hypothèques CHF	79,9	2,0 %	1,5 %	3,0 %	4,5 %		80,8	2,4 %
Obligations en mon. étrangères	261,8	6,7 %	4,5 %	7,0 %	9,5 %		223,7	6,7 %
Obligations Emerging Markets	74,9	1,9 %	1,0 %	2,0 %	3,0 %		–	–
Total Actions	**1 119,0**	**28,6 %**	**20,5 %**	**19,0 %**	**37,5 %**	50 %	**997,3**	**29,8 %**
Actions Suisse	168,9	4,3 %	2,5 %	4,0 %	5,5 %		178,3	5,3 %
Actions Global	710,1	18,2 %	15,0 %	19,0 %	23,0 %		655,2	19,6 %
Actions Global Small Caps	117,4	3,0 %	1,5 %	3,0 %	4,5 %		–	–
Actions Emerging Markets	122,5	3,1 %	1,5 %	3,0 %	4,5 %		163,8	4,9 %
Total Immobilier	**938,2**	**24,0 %**	**18,0 %**	**25,0 %**	**32,0 %**	⅓ étranger	**713,3**	**21,3 %**
Immobilier Suisse	841,8	21,5 %	16,5 %	22,0 %	27,5 %		656,2	19,6 %
Immobilier Global	96,4	2,5 %	1,5 %	3,0 %	4,5 %		57,1	1,7 %
Total Placements alternatifs	**524,4**	**13,4 %**	**6,0 %**	**13,0 %**	**20,0 %**	15 %	**493,8**	**14,7 %**
Private Equity et Infrastructure	342,7	8,8 %	4,0 %	7,0 %	10,0 %		315,3	9,4 %
Insurance Linked Securities	123,9	3,2 %	1,0 %	3,0 %	5,0 %		120,7	3,6 %
Private Debt	57,7	1,5 %	1,0 %	3,0 %	5,0 %		57,7	1,7 %
Total actifs financiers	**3 908,1**	**100,0 %**	**0,0 %**				**3 351,0**	**100,0 %**
Créances et provisions	54,2						51,3	
Mobilier	1,1						1,4	
Compte de régularisation actif	2,1							
Total de l'actif	**3 965,4**						**3 403,6**	
Total des actions cotées et non cotées	1 461,7	37,4 %					1 312,7	33,6 %
Total Placements alternatifs selon OPP 2	562,4	14,4 %				15 %	493,8	12,6 %
Total Monnaies étrangères	1 809,7	46,3 %					1 515,0	44,5 %
Total Monnaies étrangères après couverture de change	384,0	9,8 %	5,0 %	10,0 %	15,0 %	30 %	501,9	14,7 %

Commentaires sur les placements de fortune par catégories

Les limites définies dans les articles 55 OPP 2 (limites générales), 54 OPP 2 (limite par débiteur), 54a OPP 2 (limite en matière de participation) et 54b OPP 2 (limite en matière de biens immobiliers) sont respectées. À la date du 31.12.2021, toutes les catégories de placement à l'exception des liquidités (écart de 1,2%) s'établissaient dans les fourchettes fixées. Lors de sa séance du 16 juin 2022, le Conseil de fondation a augmenté les marges de fluctuation pour les liquidités au-delà de la fin de l'année de 3 % à 5 % afin de pouvoir maintenir davantage de liquidités à court terme.

Motif de l'extension des placements alternatifs

Dans le tableau ci-dessus, les parts dans Logis Suisse sont attribuées aux placements immobiliers. Conformément à OPP 2, ces parts doivent être attribuées aux placements alternatifs du fait de la proportion élevée du financement externe, ce qui entraîne une augmentation des placements alternatifs de CHF 38,1 millions selon OPP 2. 14,4 % des placements financiers sont par conséquent investis dans des placements alternatifs.
Dans la catégorie Private Equity, Nest détient des placements non diversifiés, c'est-à-dire des participations directes aux sociétés non cotées en bourse Banque Alternative Suisse SA, Inrate et PKRück s'élevant à CHF 25 639 218. Le portefeuille Private Equity est toutefois bien diversifié dans un contexte global.

→

Placements dans les entreprises affiliées
Au jour du bilan, Nest dispose d'un avoir de CHF 15 468 094 envers les entreprises affiliées. Il se compose d'hypothèques, de prêts, d'actions et de bons de participation. La position est investie à des conditions conformes au marché. La part investie dans des hypothèques d'un montant de CHF 5 882 000 est garantie par des gages immobiliers et investie dans des immeubles non utilisés par l'entreprise, conformément aux prescriptions de l'art. 57 OPP2.

6.3.1 Détails sur les placements directs dans l'immobilier Suisse

	31.12.2021 CHF	en %	31.12.2020 CHF	en %
Immobilier Suisse				
Biens immobiliers (placements directs)				
Construction d'habitations	320 351 000	52,4 %	295 670 000	54,9 %
Immeubles commerciaux	95 850 000	15,7 %	44 000 000	8,2 %
Utilisation mixte	130 428 000	21,3 %	161 936 000	30,1 %
Immeubles en construction	65 008 180	10,6 %	36 773 589	6,8 %
Total Immeubles	**611 637 180**	**100,0 %**	**538 379 589**	**100,0 %**
Par région				
Ville de Zurich	171 748 722	28,1 %	151 813 996	28,2 %
Région de Zurich (ville non comprise)	276 940 458	45,3 %	234 121 904	43,5 %
Canton de Lucerne	6 688 000	1,1 %	6 832 468	1,3 %
Région de Bâle	109 770 000	17,9 %	100 181 222	18,6 %
Canton d'Argovie	46 490 000	7,6 %	45 430 000	8,4 %
Total	**611 637 180**	**100,0 %**	**538 379 589**	**100,0 %**

L'état de construction des biens immobiliers est réexaminé régulièrement et les biens immobiliers entretenus en conséquence. L'état des bâtiments, attendu leurs âges, peut être qualifié de bon.

À l'exception de vacances dues à des travaux en cours, tous les bâtiments sont entièrement loués et présentent une rotation de locataires usuelle. Tout contrat de location passé avec des collaborateurs ou collaboratrices des entreprises affiliées à Nest est conclu aux conditions usuelles du marché.

Le parc immobilier a été évalué au 31 décembre 2021 par Wüest Partner AG selon la méthode DCF (actualisation des flux de trésorerie). Ces évaluations prennent en considération la situation, l'état de la construction, les investissements à escompter ainsi que l'âge des bâtiments. Les loyers actuels et leur évolution éventuelle sur le marché sont également examinés. Les évaluations sont contrôlées chaque année par Wüest Partner AG et adaptées, le cas échéant. Les immeubles sont visités périodiquement tous les cinq ans.

En outre, par analogie aux fondations de placement, les impôts latents (législation fiscale) sont pris en compte pour les immeubles sous forme de provisions non techniques, selon le principe de précaution. Cela est conforme à la norme Swiss GAAP RPC 26.

6.3.2 Détails sur le Private Equity et les Infrastructures

	31.12.2021 CHF	in %
Private Equity		
Participations stratégiques	25 639 218	7,5 %
Start-ups suisses (Venture)	19 152 058	5,6 %
Fonds et co-investissements	229 273 520	66,9 %
Total Private Equity	**274 064 796**	**80,0 %**
Total Infrastructures (uniquement fonds)	**68 638 150**	**20,0 %**
Total Private Equity et Infrastructures	**342 702 946**	**100,0%**

6.4.1 Engagements en cours à partir des investissements en Private Equity, Infrastructures, Private Debt et ILS

	Mio. AUD	Mio. CHF	Mio. USD	Mio. EUR	Mio. GBP	Mio. SEK	Total Mio. CHF
Engagements en cours 2021	2,0	0,3	57,6	49,4	4,1	8,5	109,9
Engagements en cours 2020	3,3	–0,9	43,4	42,2	5,2	39,5	95,8
Cours de change 2021	0,6624	1,000	0,911	1,036	1,234	0,101	

6.4.1 Instruments financiers dérivés (ouverts) en cours

Des instruments dérivés ont été utilisés au cours de l'année 2021 dans le cadre des prescriptions (article 56a OPP 2 avec recommandations relatives à l'usage et à la présentation des instruments financiers dérivés). Seuls les instruments de réduction des engagements sont utilisés pour la couverture de change. Tous les produits dérivés utilisés reposent en outre sur un contrat-cadre standardisé (par exemple contrat-cadre SMA ISDA). Concrètement, des produits dérivés (currency overlay) ont été utilisés uniquement dans le cadre de la couverture de change. Il s'agit de swaps et de d'opérations à terme. Le tableau suivant montre que les produits dérivés sont entièrement couverts selon OPP 2.

Au 31 décembre 2021, l'exposition au risque de change, les opérations à terme sur devises et l'exposition au risque de change après couverture étaient les suivantes.

Monnaie	Exposition au risque de change sans opérations à terme sur devises en monnaie locale	Opérations à terme sur devises en monnaie locale	Exposition au risque de change avec opérations à terme sur devises en monnaie locale
Diverse	128 380 446	0	128 380 446
AUD	63 991 369	–52 393 000	11 598 369
CAD	49 277 941	–40 298 000	8 979 941
CHF	2 288 435 191	1 182 195 137	3 470 630 328
DKK	111 296 208	–91 081 000	20 215 208
EUR	193 189 116	–157 385 000	35 804 116
GBP	63 483 693	–52 030 000	11 453 693
HKD	412 989 320	–335 492 000	77 497 320
JPY	8 345 505 198	–6 801 163 000	1 544 342 198
NOK	19 472 525	–15 813 000	3 659 525
SEK	231 723 502	–188 698 000	43 025 502
USD	996 484 369	–819 343 000	177 141 369
Total in CHF	**3 836 355 476**	**18 253 229**	**3 854 608 706**

La valeur du marché (valeur de remplacement) des opérations à terme sur devises est de CHF 18,2 millions au 31 décembre 2021. La contrepartie est Credit Suisse SA.

→

Nest Fondation collective dispose d'une limite globale d'au plus CHF 120 millions chez Credit Suisse SA afin de garantir les appels de marge éventuels dans le cadre des opérations de négoce de gré à gré et des instruments financiers dérivés. Des titres et des avoirs bancaires ont été mis en gage par le biais d'un acte de nantissement limité, auprès du dépositaire centralisé (Credit Suisse SA) à titre de garantie. La limite globale n'a pas été sollicitée pendant tout l'exercice sous revue.

6.5 Frais d'administration des placements

	2021 CHF	2020 CHF
Frais de gestion de fortune directement comptabilisés	6 871 368	5 866 528
Frais de gestion de fortune indirects des placements collectifs	15 724 944	14 934 864
Frais de gestion de fortune comptabilisés	22 596 312	20 801 392
Frais de gestion de fortune comptabilisés en % des placements de fortune transparents (TER)	**0,57 %**	**0,61 %**

Les frais de gestion de fortune des placements collectifs transparents au niveau des coûts ont été déterminés selon le concept de ratio des frais TER de la CHS PP reconnu.

Les frais de gestion de fortune comptabilisés directement comprennent les frais d'administration de CHF 4,9 millions, ainsi que les coûts de transaction et d'impôts (TTC) de CHF 0,4 million et les coûts supplémentaires (SC) de CHF 0,2 million.

Le total des frais sur encours (TER) a diminué par rapport à l'année dernière (0,61 %) pour s'établir à 0,57 %. Ceci est dû à l'issue favorable des négociations sur les frais ainsi qu'aux restructurations de la fortune de placement. La diminution est toutefois plus faible que prévue. Cela s'explique par des commissions liées à la performance dans le domaine du Private Equity qui ont été, en comparaison, élevées suite à des augmentations de valeur importantes. Les frais de gestion de fortune devraient baisser à la suite de nouvelles négociations et d'une structuration plus efficace de la fortune.

6.5.1 Ratio des coûts

	2021 CHF	2020 CHF
Placements avec transparence des coûts	3 932 320 757	3 388 837 609
Placements sans transparence des coûts	31 035 803	14 763 380
Quote-part de la transparence des coûts	**99,22 %**	**99,57 %**

Placements de la fortune sans transparence des coûts

Catégorie de placement	Nom du produit	Valeur vénale
Private Equity	Braemar Energy Ventures III LP	7 727 918
Private Equity	etf Environmental Tech. Fund 3	7 336 255
Insurance Linked Securities	AXA DBIO II S.C.Sp	5 532 269
Private Equity	Xenon Private Equity VII SCA	3 879 773
Private Equity	Riverside Micro-Cap Fund V	3 157 905
Private Equity	Miami SPV, LLC	1 159 254
Private Equity	WPEF VIII Feeder LP	831 160
Private Equity	Bregal Unternehmerkap. III-A	658 461
Insurance Linked Securities	Schroder AII-ILS Fund	622 539
Private Equity	GCM ESI (Cayman) Holdings, L.P.	54 630
Private Equity	WCG-Co-Investment	44 316
Private Equity	Invision Hospitality L.P.	31 325
Total des placements de la fortune sans transparence des coûts		**31 035 803**

→

Souvent, les placements illiquides doivent être indiqués comme non transparents la première année qui suit leur lancement, car il n'est pas possible d'établir un décompte sur une année complète et de comptabiliser un TER vérifié.

6.6 Performance de la fortune globale

	2021 CHF	2020 CHF
Total de tous les actifs au début de l'exercice	3 405 232 965	3 166 904 475
Total de tous les actifs à la fin de l'exercice	3 965 435 393	3 405 232 965
Situation moyenne des actifs (non pondérée)	3 685 334 179	3 286 068 720
Résultat net des placements	373 117 812	117 477 057
Performance de la fortune globale (non pondérée)	10,1 %	3,6 %
Performance selon TWR (time-weighted return)	11,4 %	4,1 %

6.7 Explication de la réserve de cotisations de l'employeur (RCE)/*fonds divers

	2021 CHF	2020 CHF
État au 1er janvier	26 179 492	25 088 191
Attribution	12 002 010	9 558 949
Prélèvement	–6 904 990	–8 467 648
Intérêts	0	0
Total au 31 décembre 2021	**31 276 512**	**26 179 492**

Toutes les réserves de cotisations de l'employeur (RCE) sont sans renonciation à l'utilisation.

* Fin 2021, les différents fonds incluent CHF 2 039 825 pour des rentes de substitution AVS. Les fonds pour prestations discrétionnaires ont été soldés en 2021.

6.8 Commentaire sur le poste «Prêts garantis par gages immobiliers»

Le poste «Prêts garantis par gages immobiliers» comprend entre autres des hypothèques d'une valeur de CHF 2,4 millions, dont la médiation et la gestion opérationnelle incombent à la Fondation Hypotheka à Genève. Comme des biens immobiliers ont notamment été évalués de manière incorrecte en rapport avec ces hypothèques, une provision de CHF 0,5 million a été constituée à titre préventif. La provision est déjà prise en compte dans l'évaluation du poste «Prêts garantis par gages immobiliers».

7. Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation

7.1 Autres créances

	31.12.2021 CHF	31.12.2020 CHF
Autres créances	35 462 849	31 104 952
Comprenant les plus grands postes suivants		
Impôt anticipé	798 937	668 511
Réserve de risque client PKRück SA	34 551 592	30 253 952

7.2 Autres dettes

	31.12.2021 CHF	31.12.2020 CHF
Autres dettes	8 447 981	7 559 739
Principales positions incluses		
Paiements d'avance des nouvelles affiliations	0	84 407
Hypothèque Alpenstrasse	3 630 000	4 930 000

Lors de la reprise d'un petit portefeuille dans la région de Zurich (4 biens à Zurich, 1 bien à Dübendorf), plusieurs hypothèques à taux fixe sur différentes durées ont également été reprises. La dernière hypothèque de cette reprise arrive à échéance en septembre 2024.

Le nantissement d'au plus 30 % selon l'art. 54b, al. 2 OPP2 n'est pas dépassé.

7.3 Frais d'administration

	31.12.2021 CHF	31.12.2020 CHF
Frais pour la gestion administrative	5 053 298	4 911 717
Personnes assurées actives (cf. 2.1)	32 130	30 099
Frais d'administration pour la gestion administrative par assuré-e	157	163

7.3.1 Honoraires du Conseil de fondation, de la Commission de placement et de la direction

	2021 CHF	2020 CHF
Honoraires du Conseil de fondation	218 597	182 283
Honoraires de la Commission de placement	176 131	153 452

La structuration et la fixation de la rémunération pour les membres du Conseil de fondation, de la Commission de placement et de la direction sont de la compétence du Conseil de fondation. Les détails relatifs à la rémunération de la direction sont élaborés par la Commission de prévoyance du personnel.

Nest a versé en 2021 à huit membres du Conseil de fondation un montant total de CHF 218 597 en guise d'honoraires et d'indemnités pour frais, et à sept membres de la Commission de placement un montant total de CHF 176 131.

Les trois membres de la direction (pourcentage de poste: 290) ont reçu au total CHF 619 885, indemnité de prestation incluse. La rémunération la plus importante a été de CHF 219 885. Il convient de noter que deux membres de la direction générale sont principalement actifs dans d'autres secteurs (conseil et placements). À la fin de l'exercice, l'échelle de rémunération affichait un facteur de multiplication de 1,8 entre la rémunération des collaborateurs au salaire le plus élevé et la moyenne des salaires des employés hors direction.

Les honoraires du Conseil de fondation sont compris dans les frais d'administration pour la gestion administrative (voir 7.3).

8. Exigences de l'autorité de surveillance

Le 22 octobre 2021, l'autorité de surveillance a pris connaissance des comptes annuels 2020.

9. Événements postérieurs à la date du bilan

Aucun événement postérieur à la date du bilan n'a été constaté qui pourrait considérablement influencer l'évaluation des comptes annuels, notamment de la situation de la fortune, des finances et des rendements de la Fondation.

Impressum
Design: Clerici Partner Design, Zurich
Photos de couverture: Petmal/istock und Tiler84/istock
Traduction: Text Translate AG, Zurich

À propos de Nest

Nest Fondation collective

Première caisse de pensions écologique et éthique de Suisse. Pionnière en matière de placements durables depuis près de quarante ans.

Une politique d'investissements conséquente

Le capital-vieillesse est placé de manière responsable selon des principes écologiques, éthiques et sociaux rigoureux.

Transparence

Nous informons régulièrement nos assurées et assurés et leur donnons le droit de consulter notre activité de placement, jusqu'aux titres individuels.

Grande flexibilité

Grâce à nos composantes, chaque entreprise affiliée peut établir sa propre solution d'assurance.

Un employeur équitable

Estime, promotion et équité sont des valeurs auxquelles nous accordons beaucoup d'importance.

Bonne gouvernance d'entreprise

En application de nos principes, nous aspirons à un degré élevé de transparence et un bon équilibre entre direction et contrôle, toujours dans l'intérêt des personnes assurées.

Nest Sammelstiftung
Molkenstrasse 21
8004 Zürich

T 044 444 57 57
F 044 444 57 99
info@nest-info.ch
www.nest-info.ch

Nest Fondation collective
10, rue de Berne, 1201 Genève
T 022 345 07 77
F 022 345 07 79